

solidaire

Hebdomadaire du Parti du Travail de Belgique – PTB

Rédaction : Bd. M.Lemonnier 171/10, 1000 Bruxelles ☎ (02)513 66 26

N° 38 (1152) 2 octobre 1996, 26^{ème} année. 40 fr. · Dépôt Bruxelles X

2 – 6

Des sous, Dehaene ? Voici 500 milliards !

Impôt annuel de 2% sur les fortunes
de plus de 20 millions = 100 milliards

Taxer les revenus du capital
comme ceux du travail = 200 milliards

Impôt effectif de 40%
sur les bénéfices des entreprises = 150 milliards

Réduction de 2% des intérêts
versés aux banques par l'Etat = 50 milliards

Contre la fraude et la fuite des capitaux
Cadastré des fortunes, actions et obligations nominatives, levée du secret
bancaire, nationalisation des banques

Rapport annuel = 500 milliards





«Plus pour la Sécurité sociale, moins pour la Bourse !»

Riet Dhont, Jo Cottenier

Ces mots d'un grand calicot de la CSC déployé sur les marches de la Bourse résument la colère des 3.000 manifestants. Des militants CSC et FGTB venus du nord et du sud du pays. Pour les jeunes FGTB, les mesures contre les pensions sont également dirigées contre la jeunesse : "Ne touchez pas à la pension, prenez sur le grand capital" dit leur calicot. Les agents des services publics savent que demain les mesures actuelles contre les pensions privées s'étendront au secteur public : "La CGSP-Limbourg se bat contre la pension des femmes à 65 ans et pour la pension à 60 ans pour tous". Un autre calicot encore traduit une revendication essentielle : "La CGSP-Anvers exige : imposer enfin le capital, les fortunes et les bénéfices des entreprises". La centrale francophone des métallos FGTB distribue des autocollants : "Grève générale" !

Nous nous serrons la ceinture depuis 20 ans. Ça suffit !

3.000 militants syndicaux en colère sur les marches de la Bourse

La colère exprimée par les 3.000 militants syndicaux devant le temple de la finance ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'est renforcée au fil de vingt années de sacrifices imposés aux travailleurs. Avec quel résultat ? Des centaines de milliers de chômeurs, les restrictions salariales, les cadences inhumaines, la flexibilité poussée à l'extrême, la pauvreté croissante de la population... «Nous en avons ras-le-bol !» Chaque mesure du gouvernement en est une de trop.

An : «Nous, les femmes, sommes très inquiètes à propos de notre pension. Nous avons souvent les emplois les moins rémunérés. En outre, nous travaillons pour la plupart dans un régime de temps partiel. Nos salaires sont donc doublement inférieurs. Or, vous savez que la pension est calculée sur base du salaire. Beaucoup de femmes ont aussi dû interrompre leur carrière pour s'occuper de leurs jeunes enfants. Or selon la nouvelle réglementation, il faut avoir travaillé au moins 35 ans. Les femmes touchent en moyenne une pension de 20.000 francs. Pour avoir travaillé toute leur vie ! Une de mes amies a travaillé au GB pendant 40 ans. A temps partiel. Sa pension s'élève à 14.000 francs ! Le gouvernement peut-il expliquer comment cette femme doit faire pour survivre ?»

Florentine : «Je suis au chômage pour le moment. Je participe à cette manifestation surtout pour l'avenir de mes enfants, mais aussi pour ma pension. J'ai travaillé pendant trente ans. J'ai été licenciée parce que mon entreprise fermait ses portes. Selon la nouvelle réglementation, je toucherai une pension de 15.000 francs. Au fond,



Ce manifestant exprime le ras-le-bol général du peuple envers le gouvernement, aussi bien vis-à-vis des "affaires" que des attaques sociales.

nous touchons juste les intérêts sur l'argent que nous avons versé au fonds des pensions pendant toute notre carrière. C'est scandaleux !»

Un syndicaliste de Renault-Vilvorde : «Chez nous, il n'y a pas beaucoup de femmes. L'année dernière, 400 personnes sont parties en prépension à 52 ans, à la demande du patron. Pour celui-ci, c'est une manière de se débarrasser des ouvriers en surnombre. Mais les gens sont de moins en moins

enclins à accepter la prépension. Leur revenu chute de 60.000 à 38.000 francs. Nous devons réagir contre l'ensemble de la politique gouvernementale, plutôt que d'attaquer telle ou telle mesure ponctuelle. Ce sont toujours les mêmes à qui on impose des sacrifices, alors que ceux qui possèdent des masses d'argent sont épargnés. En outre, les sacrifices n'ont produit aucun résultat en matière d'emploi. Au contraire, les patrons continuent à

restructurer, à délocaliser et à licencier. La coupe est pleine, aux riches de payer à présent.»

Le spectre de la concurrence et de la privatisation

Marc, de Belgacom : «A Belgacom, il n'y a qu'une menace : la concurrence. Tout explosera en 1998, lorsque le marché sera ouvert à tous et que le secteur des télécommunications sera libéralisé. Le privé se prépare à envahir la Belgique. Mais entre-temps, la concurrence bat son plein au sein même des entreprises publiques. Cette semaine, l'entreprise privée Telenet Vlaanderen a été lancée comme concurrente de l'entreprise nationale Belgacom. C'est un projet séparatiste qui conduira en outre à des licenciements et au chômage.

Les gens sont très inquiets à propos des pensions. Qu'en subsistera-t-il ? Le gouvernement prend de plus en plus d'argent dans les

poches des travailleurs. A présent, on s'en prend même aux personnes âgées qui ont travaillé durant toute leur vie. Aujourd'hui, c'est le secteur privé qui est visé, mais demain le secteur public sera frappé à son tour.»

C'est encore nous qui payons...

Freddy : «Nous serons à nouveau mis à contribution. Cela de trois manières. D'abord par une réduction directe du revenu des pensionnés, des chômeurs et des malades. Ensuite, par la non-indexation des barèmes fiscaux, ce qui fera augmenter les impôts. Enfin par une hausse des taxes sur les boissons alcooliques, les cigarettes et le carburant. Et le capital, y toucheront-ils ? Nenni !»

Un ouvrier de Bosal à Geel : «Il y a dix ans, notre salaire s'élevait à 40.000F. Aujourd'hui, nous touchons toujours le même montant. Ce blocage salarial a assez duré...»

Le stress du travail et les impôts poussent au suicide

Staf Henderickx, médecin de Médecine pour le Peuple à Lommel : «Les mesures des opérations budgétaires successives pèsent de plus en plus lourd sur la vie des gens. La semaine dernière, j'ai été témoin de graves tensions au sein d'un ménage. La femme ne supportait plus le rythme élevé qu'on lui imposait au travail.

Elle voulait passer en temps partiel. Le mari s'y opposait car ils n'auraient plus été en mesure de payer leurs impôts.

Le conflit qui s'en est suivi a été tel que la femme a fait une tentative de suicide. Ce drame que j'ai vécu de près en tant que médecin traitant m'a profondément choqué.»



La CGSP d'Anvers en a assez que ce soit toujours le peuple qui trinque. Paisons chez les capitalistes, les riches et les fraudeurs.

Comment une famille peut-elle vivre avec 30.000 francs ?

Le gouvernement pousse les gens dans la misère

Les médecins de Médecine pour le peuple constatent dans leur pratique journalière comment la politique de démantèlement sociale du gouvernement Dehaene-Di Rupo pousse les gens dans la pauvreté. **Staf Henderickx** de Lommel : «Je vois de plus en plus de familles qui doivent faire payer les frais médicaux et hospitaliers par le CPAS. Des familles entières se retrouvent dans le besoin. J'ai une patiente atteinte du cancer. Les montants des factures sont énormes. La famille n'est pas en mesure de les payer. Jusqu'à présent, elle n'avait pas osé m'en parler. C'est le CPAS qui paie. Les revenus de la famille sont gravement réduits suite à sa maladie. Et croyez-moi, beaucoup de familles sont dans le même cas. Mais les gens n'étaient pas leur misère. Ils deviennent dépressifs ne sachant plus comment s'en sortir. En même temps, je vois que la colère augmente de jour en jour. Aujourd'hui ou demain, il y aura une explosion énorme.»

Geert Goderis de Charleroi : «Je reçois régulièrement des familles qui doivent nouer les bouts avec 30.000 francs par mois pour quatre personnes. Si l'un des membres de la famille tombe malade, c'est la catastrophe. Nous avons de plus en plus de mal à faire notre travail de médecin. Nous n'osons plus envoyer les patients chez un spécialiste. Cela coûte trop cher. Je trouve que nous devons lancer une campagne pour exiger que les spécialistes travaillent eux aussi à des tarifs de remboursement. Nous appliquons quant à nous le système du tiers payant : le patient nous remet sa vignette et nous réclamons directement l'argent à la mutuelle. Ainsi, les patients ne doivent plus rien avancer. C'est un grand soulagement pour eux. Je constate surtout les conséquences des mesures prises précédemment dans le domaine des soins de santé. Les prix des médicaments ont

énormément augmenté. Un sirop pectoral coûte trois à quatre fois plus cher. Cette augmentation n'est pas remboursée. Les gens achètent de moins en moins de contraceptifs. C'est trop cher. Les soins hospitaliers sont devenus inabornables. Ils atteignent facilement 20.000 à 30.000 francs. Résultat : les patients reportent la date d'une opération. C'est révoltant.»

Guido Gorissen de Hoboken : «J'ai été bouleversé la semaine dernière par le récit de Jan, un ancien ouvrier de Belgacom. Suite à un grave accident de travail qui l'a paralysé des deux jambes, il est handicapé à 100 %. Il touchait une allocation d'invalide de 47.611 F bruts par mois, soit 42.217 F nets. A partir de décembre 1995, son

allocation est brusquement tombée à 31.918 francs nets, à cause d'une hausse du précompte de 32,96 %. Lorsqu'il s'est adressé au médiateur social pour demander la raison de cette diminution soudaine, celui-ci lui a répondu qu'il s'agissait de l'application de l'arrêté royal du 28 décembre 1994 résultant du Plan Global. Et le gouvernement vient déclarer avec un grand sourire à la télévision que «le poids le plus lourd pèse sur les épaules les plus fortes». Les épaules les plus fortes ? Jan est un invalide dans une chaise roulante ! Les invalides et les malades reçoivent ce genre de cadeaux d'un gouvernement social-chrétien et social-démocrate. Faut-il s'étonner si les gens enragent ?»



Bas les pattes de notre revenu, prenez l'argent de la Générale !

Sur les marches de la Bourse, le ton est donné par le chœur de la centrale des métallos FGFB. Munis d'un mégaphone, quelques dizaines de militants ont scandé pendant une heure des slogans repris par de nombreux manifestants. Leurs slogans correspondaient aux textes des calicots et au contenu des discussions :

- Les grands fraudeurs / attrapez-les dans la bourse C'est là qu'on trouve le pognon / pour nos pensions

- Nous n'avons plus rien à donner

Prenez l'argent dans les poches des riches
Nos poches sont vides
Attrapez les riches avides

- Bas les pattes de notre revenu Prenez l'argent de la Générale

- Je concurrence
Tu concurrences
Nous nous tuons à la concurrence

- (sur l'air de "Frère Jacques" :)
Jean Luc Dehaene (bis)
Es-tu fou
Touche pas à nos salaires
Touche pas à nos malades
Grève maintenant (bis)

Nous ne voulons plus être gouvernés par le fric...

Michel Nollet s'est adressé aux manifestants sur les marches de la Bourse : «Nous sommes ici, devant la Bourse, parce que c'est un des lieux hautement symboliques de tout ce que nous réfutons : le règne de l'argent fou, l'économie-casino, une société qui perd ses valeurs. L'argent fou n'est pas un slogan. Savez-vous que l'an dernier les banques ont empoché 54 milliards de bénéfices ? Savez-vous que le groupe Frère a gagné 27

milliards nets d'impôts en vendant ses actions de Tractebel à la Société Générale ? Et nous craignons que la Société Générale ne tente de récupérer sa mise en augmentant les prix du gaz et de l'électricité ! Savez-vous que la Belgique est un paradis fiscal pour certains ? En 1994, les centres de coordination y ont payé moins de 2 milliards d'impôt sur un bénéfice de 118 milliards !»

Prudemment sur les traces du Comité 532 ?

Le 23 août, une centaine de syndicalistes manifestaient devant la Bourse. Ils exigeaient que l'on puise 500 milliards chez les riches, les patrons, les fraudeurs et que l'on instaure la semaine de 32 heures sans perte de salaire, avec embauches compensatoires. Un mois plus tard, 3.000 militants CSC et FGFB se retrouvent devant la même Bourse. Les deux orateurs de jeudi dernier étaient plus prudents. Mais Guy Tordeur de la CSC (la direction nationale de la CSC était absente) et Michel Nollet de la FGFB pointent clairement le doigt dans la même direction.

Guy Tordeur, secrétaire régional de Bruxelles a pris la parole au nom de la CSC : «Il est inacceptable que les revenus des fortunes et du capital restent à nouveau hors d'atteinte !» Michel Nollet : «Le slogan de Georges Debunne que les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent est toujours valable» (salve d'applaudissements, suivie des cris des militants : "grève générale"). Michel Nollet répond que ce sera peut-être pour demain, mais que ce n'est pas si simple. Il poursuit :

- L'instauration d'un impôt annuel sur les grosses fortunes

des particuliers rapporterait 14 milliards et un impôt sur le patrimoine des sociétés, 10 milliards.

- La suppression des tarifs réduits sur les bénéfices des P.M.E. rapporterait 4 milliards.
- L'impôt minimum alternatif sur les bénéfices des sociétés, technique utilisée aux Etats-Unis notamment, pour limiter les effets de l'ingénierie fiscale, rapporterait 14 milliards.

- La taxation des maisons données en location à des particuliers sur base des loyers réels plutôt que sur base du revenu cadastral, rapporterait 10 milliards.

- Quant à la fraude fiscale, que le Gouvernement cesse d'en parler, qu'il concrétise sa volonté de s'y attaquer en prenant immédiatement deux mesures, la levée du secret bancaire et l'obligation pour les sociétés et les particuliers de déclarer leurs comptes bancaires en Belgique et à l'étranger.»

Un appel prudent pour un programme qui rapporterait 50 à 80 milliards. Disons que Michel Nollet a déjà concrétisé un cinquième du slogan "faites payer la crise aux riches"... Mais il a été le plus applaudi lors de son dernier appel : «Je plaide pour l'unité du mouvement syndical, Wallons, Flamands, Bruxellois, FGFB, CSC, tous ensemble !»

EDITORIAL

20.000 F
par ménage

Jo Cottenier

Voici quelques semaines, Jean-Luc Dehaene prononçait de sages paroles : «Si on peut tout acheter avec de l'argent et si la chasse au profit devient le seul mobile, alors on crée un monde où ce genre de comportements pervers est permis et où la personne humaine n'est plus la valeur suprême de la société.» Il était bien sûr question des enfants disparus.

Mais lorsqu'il s'agit d'enfants vivants, Dehaene et son gouvernement n'ont plus horreur de la chasse au profit. Ils viennent en effet de lancer une attaque sans précédent contre les allocations familiales. Où est le respect de la personne humaine ? Les personnes âgées, principalement les femmes, sont la cible d'une atteinte historique à leur pension.

Une fois de plus, ce sont les travailleurs qui paient pour les normes de Maastricht et pour la compétitivité des entreprises. Même le cadastre des fortunes, minimum qu'avait fait miroiter le PS à son congrès de Sambreville, n'est pas repris. Pourtant, l'argent nécessaire existe bel et bien. L'affaire de la Kredietbank n'a-t-elle pas mis à jour une bande de riches fraudeurs et leur caisse noire de 23 milliards. Le financier Albert Frère a lui empoché 50 milliards en vendant sa part de Tractebel. Les banques affichent un super-bénéfice net de 53 milliards en 1995 et les entreprises ont réalisé 100 milliards de bénéfice supplémentaires.

Non, le nouveau plan global ne touchera pas aux grosses fortunes, par contre, il coûtera 20.000 F à chaque ménage ! Car si les gens ne sont plus sûrs de leur pension de demain, ils épargneront davantage et la crise s'aggravera. Face à la misère et au chômage croissant, il n'y a qu'une solution : il faut abattre ce régime, il ne fonctionne que pour le profit d'une minorité.

En décrétant les pouvoirs spéciaux, le gouvernement visait surtout à désarmer les syndicats : «une fois que c'est décidé, il n'y a plus rien à faire». C'est du bluff. Inspirons-nous de la persévérance des parents de Julie et Mélissa, qui ont pu déclencher un mouvement de masse, en passe de basculer beaucoup de tabous.

Nous soutenons les propositions d'Albert Faust, secrétaire du SETCa-Bruxelles, qui propose une réaction immédiate : «De la multiplication des assemblées ouvertes d'information à une marche sur Bruxelles en front commun. De l'édition d'argumentaires démythificateurs à la préparation de grèves générales interprofessionnelles, précédées d'une cascade d'actions régionales.» Les résultats provisoires du référendum que nous publions dans ce journal, démontrent que 90 % des travailleurs à la base soutiennent les propositions du PTB pour aller chercher 500 milliards chez les patrons, des riches et des fraudeurs. Préparons une grève générale, seul moyen d'imposer une alternative radicale.

Dix fois non au plan
global bis

1. Pensions

- Les femmes devront travailler jusqu'à 65 ans. Calcul de la pension en 45èmes.

- Pour prendre la pension anticipée entre 60 et 65 ans, il faudra prouver 35 ans de carrière.

- Le coefficient de revalorisation pour les années 1955-1974 sera supprimé en 9 ans.

2. Les nouveaux prépensionnés devront payer une cotisation de 2% pour financer leur future pension.

3. Allocations familiales

- Les suppléments d'âge seront réduits de moitié pour le premier enfant (par exemple de 904 à 452 F à 6 ans).

- Pour tous les enfants, le dernier supplément d'âge ne sera plus versé à 16 ans, mais à 18.

4. Chômeurs

L'allocation des chômeurs âgés cohabitants descend de 60 à 55% du salaire antérieur entre 55 et 64 ans et augmente de 42,5 à 45% entre 50 et 55 ans.

5. Malades

- augmentation de 1.000 à 1.500 F du ticket modérateur



dans les hôpitaux.

- renforcement du ticket modérateur pour les prestations techniques en hôpital.

6. Impôts directs

La non-indexation des barèmes fiscaux sera prolongée en 1997 et 1998.

7. Impôts indirects

- Augmentation essence: + 2F, alcool +12 F, bière +1F.

- Ces hausses ne seront pas répercutées dans l'index, qui reste faussé.

8. Privatisations

- 30% du Crédit Communal sera mis en Bourse.

- 25% supplémentaires de la CGER seront vendus.

9. Ministères

Réduction de moyens et du personnel nommé (10 milliards)

10. Norme salariale

Elle veut limiter les augmentations salariales hors index et les augmentations barémiques à environ 1% pour 97 et 1% pour 1998.

Légende de l'impôt qui n'augmente pas

Non-indexation des barèmes fiscaux : - 5 à 20.000 F par an

Georges Moreau

Lors de la confection du budget de 1993, le gouvernement avait décidé de ne pas indexer les barèmes fiscaux jusqu'en 1996. "Quatre ans seulement, juré promis" avait assuré Dehaene... Maintenant, il remet ça, soi-disant pour deux ans. La non-indexation des barèmes fiscaux est un moyen habile d'augmenter les impôts sur les revenus du travail, tout en affirmant qu'on ne le fait pas. Le système est assez compliqué, mais c'est justement là dessus que compte le gouvernement pour le faire accepter. Cela vaut donc la peine d'essayer de le comprendre.

Les impôts sont "progressifs". Cela veut dire que plus on gagne, plus on paie un pourcentage élevé d'impôts. Par exemple, un revenu de 750.000 F est imposé à 20% alors qu'un revenu de 1,5 millions est imposé à plus de 30%. Donc, lorsque votre revenu augmente, votre taux d'imposition augmente aussi et c'est bien normal.

Seulement voilà, votre salaire augmente aussi parfois à cause de l'indexation. Ce n'est pas vraiment une "augmentation", puisque vous ne faites que suivre l'évolution du coût de la

vie. Dans ce cas, si le taux d'imposition augmentait aussi, vous perdriez en fait de l'argent : votre revenu net ne suivrait plus l'évolution du coût de la vie. L'indexation des barèmes fiscaux est justement le mécanisme qui sert à éviter cet effet pervers.

En décidant de ne plus indexer les barèmes fiscaux, le gouvernement vous vole donc simplement une partie de votre index. Cette perte grandit d'année en année. Au premier saut d'index, vous perdez entre 2.500 et 5.000 francs, selon votre revenu. La fois suivante, la facture s'alourdit d'autant : votre perte en base annuelle se situe alors entre 5.000 et 10.000 francs. Et ainsi de suite.

Le gouvernement annonce officiellement que la mesure rapportera 5,6 milliards. Ce qu'il ne dit pas, c'est que ce chiffre ne concerne que la première année. Pour l'année suivante, il faut compter le double ! Et encore : pour arriver à 5,6 milliards, le gouvernement a dû supposer un taux d'inflation vraiment très faible. En réalité, le rendement de ce véritable impôt, qui ne frappe que les travailleurs, sera probablement plus élevé et viendra compenser le rendement moins élevé des prétendues mesures contre les

riches. Mais on n'en dira rien... Ce que vous coûte la non-indexation des barèmes fiscaux

Essence, alcool,
tabac: vive l'index-
santé disent les
partis socialistes

Depuis le plan global, l'index est falsifié. Une série de produits, comme l'essence, l'alcool et le tabac, ne sont plus pris en compte pour le calcul de l'indice des prix. Par exemple, en 1996, cet "index santé" falsifié a augmenté de 1,6% alors que l'indice des prix réel grimpeait de 1,9%. La différence de 0,3% peut sembler faible, mais sur un revenu de 800.000

francs, cela fait tout de même 2.500 F de perte en un an.

En augmentant à nouveau de 2 F les accises sur l'essence (1 F en octobre 96 et 1 F en janvier 97), de 12 F celles sur les alcools forts et de 1 F celles sur la bière, le gouvernement augmente encore le fossé entre "l'index santé" falsifié et le véritable index. En clair : si vous utilisez une voiture, si vous buvez de temps en temps un verre, si vous fumez... votre revenu augmentera moins vite que le coût de ce que vous consommez. Vous croyez que votre salaire est indexé, en réalité il ne l'est qu'en partie. L'impôt indirect est déjà l'impôt le plus injuste. L'index-santé, introduit par le parti qui allait sauver l'index, en augmente encore l'effet.

Combien coûte la non-indexation

	Famille avec un revenu de 600.000 F 2 enfants	Famille avec deux revenus de 550.000 et 400.000 F 2 enfants
Impôts à payer	48.707	164.176
Salaire + 2%		
Impôts à payer	53.194	175.302
Coût annuel de la non-indexation	4.587	11.126

Scandaleux : les femmes doivent travailler cinq ans de plus

Alors que seulement 16 % des femmes ont une carrière complète

Alors que 150.000 jeunes de moins de 25 ans sont au chômage, les femmes doivent travailler cinq ans de plus pour bénéficier d'une pension complète. Quelle est la logique qui sous-tend cette mesure ? C'est la logique de toutes les mesures du budget : la Sécu fait les frais des normes de Maastricht. Passons en revue les mesures dans le secteur des pensions.

René Witteveen

• Relèvement de l'âge de la pension à 65 ans pour les femmes d'ici l'an 2010.

A ce moment-là, les femmes n'auront une pension complète et convenable qu'après une carrière de 45 ans au lieu de 40 ans maintenant. Le relèvement de l'âge de la pension pour les femmes signifie aussi que, pour le calcul de la pension, les salaires perçus pendant leur carrière professionnelle sont divisés par 45 au lieu de 40. C'est une perte de 11 % pour les femmes qui ont mis fin à leur carrière prématurément sans toucher de revenu de remplacement. La pension moyenne des femmes est maintenant d'à peine 13.000 F par mois et voilà qu'elle est encore écornée. Les quelques petites mesures prises pour améliorer les pensions les plus basses n'y changeront rien.

Pour les hommes aussi, le maintien d'une carrière de 45 ans est antisocial. Dans la moitié des cas, ils ne peuvent pas atteindre le cap. Le patronat licencie des milliers de travailleurs avant qu'ils aient atteint la fin de leur carrière professionnelle parce qu'ils sont épuisés ou qu'ils ne rapportent plus suffisamment. Dans les statistiques officielles du chômage, les chômeurs de plus de 50 ans ne sont pas repris. Et malgré cela, on égalise l'âge de la pension par le haut (65) plutôt que par le bas (60).

• La pension anticipée est seulement possible après une carrière professionnelle de 35 ans.

Maintenant, c'est encore possible après 20 ans. La plupart des

femmes ne pourront donc plus prendre leur pension anticipée avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans. La carrière moyenne des femmes est de 28 ans. Parmi les femmes de la catégorie 55-59 ans, seules 17,5 % sont encore au travail. Mais parmi les hommes de cette catégorie, seuls la moitié sont encore actifs. Et pourtant, en 9 ans (d'ici à 2005), le gouvernement veut relever la durée de la carrière professionnelle obligatoire à 35 ans.

• La revalorisation des salaires de 1955 à 1974 est supprimée.

Avant 1974, le salaire minimum légal n'existait pas. Aussi, les salaires les plus bas, surtout les salaires des femmes, ne donnaient droit qu'à une pension misérable. C'est pour cette raison qu'en plus de l'adaptation à l'index, ces salaires ont aussi été réévalués pour le calcul de la pension. Cette réévaluation était de 4 % (c'est ce qu'on appelle le coefficient de revalorisation). En 1987, la coalition chrétienne-libérale a réduit ce pourcentage de 4 à 3,6 %. La coalition chrétienne-socialiste fait encore mieux en supprimant complètement l'adaptation de 3,6 % par an en 9 ans. Les bas salaires de l'époque sont donc maintenant doublement sanctionnés, car la pension de ces travailleurs en souffrira une nouvelle fois.

• Revalorisation limitée des pensions.

Pour le moment, les salaires sont considérés jusqu'à un plafond de 1,375 million par an pour le calcul de la pension. Depuis 1983, ce plafond n'est plus adapté qu'à l'index, ce qui a pour conséquence



Pensions, chômage, allocations familiales, assurance-maladie... le gouvernement ne laisse intact aucun secteur de la Sécu. Au grand mécontentement de ces manifestants de la CSC, la semaine passée à Bruxelles.

que, déjà maintenant, 25 % des employés masculins sont au-dessus de ce plafond. Un pourcentage qui, sans revalorisation, grimperait à 60 % en 2025. Le gouvernement veut bien accorder une revalorisation limitée, associée tous les deux ans à la norme salariale. La norme salariale permet au gouvernement et au patronat de limiter les hausses réelles de salaire, en dehors de l'index. Le plafond salarial pour le calcul des pensions sera donc lui aussi engoncé dans ce carcan. Le gouvernement accorde, pour la frime, une revalorisation, mais veut automatiquement la limiter quasiment à zéro.

• Droits à la pension pour travailleurs à temps partiel et interruptions de carrière.

Depuis des années, patrons et gouvernement font la promotion du travail à temps partiel comme alternative à une réduction générale du temps de travail pour tous avec maintien de salaire. Un meilleur accès à la pension minimum pour les travailleurs à temps partiel peut constituer un

nouveau stimulant. Pour cette raison, le gouvernement introduit un droit annuel minimum octroyé après 15 ans de travail salarié. Mais cela ne suffit pas à cacher que ces statuts flexibles recouvrent un travail insatisfaisant. Pour les travailleurs, ce sont des emplois instables. Ils entraînent un chômage chronique. Travailler sous un tel statut n'empêche pas l'Onem d'exclure ces travailleurs pour cause de chômage de longue durée, ce qui est catastrophique pour leur pension. Pauvres aujourd'hui, exclus demain et peut-être relégués au CPAS à l'heure de leur pension, voilà leur sort.

Par contre, la semaine de 32 heures généralisée avec maintien du salaire et engagements compensatoires permet de créer des emplois convenables à temps plein, assurant de bons droits à la pension et soutenant le financement des pensions. Les droits minimum à la pension pour travailleurs à temps partiel sont financés, dans les mesures gouvernementales, par le démantèlement des droits à la

pension des autres travailleurs.

Première et seconde phase

L'ensemble des mesures, qui sont surtout catastrophiques pour les femmes, ne rapportent que 10 milliards net d'ici à 2005. (1) Le relèvement de l'âge de la pension s'accompagne d'une augmentation des dépenses en matière de chômage, de prépension ou de maladie. Il est sûr que la "réforme des pensions" n'est pas du tout terminée. Ce que fait le gouvernement, c'est, dans une première phase, transférer les femmes du système des pensions vers d'autres systèmes. Dans une seconde phase, il s'en prendra au calcul des "périodes assimilées", qu'il laisse provisoirement hors d'atteinte pour ne pas surcharger le bateau. C'est aussi la seule raison pour laquelle il reporte à la fin de l'année l'attaque contre les pensions des services publics.

1. Le Soir, 28 septembre 1996.

Contribution accrue de 2 % pour les prépensionnés

Les chômeurs âgés cohabitants perdront jusqu'à 2.850 F par mois

René Witteveen

Les chômeurs âgés cohabitants (surtout des femmes) touchent au moins 42,5 % de leur salaire plafonné d'environ 57.000 francs (soit 24.225 F) lorsqu'ils atteignent l'âge de 50 ans. Ils vont maintenant toucher 45 % (25.650 F, soit +1.425 F). A partir de 55 ans, ils touchent actuellement 60 % de leur salaire plafonné (34.200 F). La concession faire

aux chômeurs de 50 ans sera largement compensée par la mesure qui consiste à ne plus leur octroyer que 55 % (soit 31.350 francs) à partir de 55 ans au lieu de 60 ans. Ceci représente une perte de 2.850 francs par mois. L'économie est d'autant plus grande pour le gouvernement pour la raison suivante : à cause du relèvement de l'âge de la pension à 65 ans, les femmes resteront jusqu'à leurs 65 ans dans le système du chômage. Il

s'agit d'une mesure sélective. Les isolés et les chefs de ménage ne sont pas touchés.

• Rupture de contrat envers les prépensionnés.

Les futurs prépensionnés devront cotiser 2 % de plus pour les pensions. Ce qui rapportera 100 millions en 1997, mais 6 milliards dans 6 ans. Ceci signifie que la cotisation actuelle à la Caisse nationale des pensions est relevée

de 3,5 % à 5 % pour les futurs prépensionnés. Les prépensionnés qui ont déjà un revenu de remplacement doivent ainsi payer pour d'autres travailleurs ayant un revenu de remplacement.

La piste pour allouer une prépension plus faible aux cohabitants est provisoirement mise de côté. Mais avec les économies réalisées auprès des chômeurs âgés cohabitants, une brèche est creusée dans ce sens.

• Extension des ALE.

Le gouvernement va aussi lancer des programmes pour mettre les chômeurs de longue durée au travail pour un an. Le salaire consistera en une allocation de chômage et un complément accordé par les régions. Un public cible important de ces ALE perfectionnées, ce sont précisément les actuels chômeurs insérés au système des ALE. Le gouvernement ose appeler cela créer de l'emploi...

Les enfants de demain coûteront-ils moins cher ?

Les allocations familiales gravement atteintes

Le gouvernement considère que les allocations familiales sont un luxe. Pourtant, les allocations pour le premier et le deuxième enfant ne couvrent nullement le coût réel d'un enfant. Tous les ménages avec un seul enfant paient plus de cotisations pour les allocations familiales que ce qu'ils en retirent (1).

Jo Cottenier

Le plan du gouvernement comprend deux mesures importantes : 1° Pour tous les enfants, le dernier supplément d'âge ne sera plus versé à 16, mais à 18 ans.

2° Pour le premier enfant, les suppléments d'âge à 6, 12 et 16 ans seront réduits de moitié. Ces mesures ne s'appliqueront que pour les futures adaptations et pas pour les allocations courantes. Les pertes pour le premier enfant

sont proportionnelles aux suppléments d'âge. Le tableau ci-dessous donne les allocations, les suppléments et les pertes subies pour le premier enfant. La perte se chiffre jusqu'à 20 % de l'allocation pour le 1er enfant.

Les allocations familiales sont depuis quinze ans la cible des mesures d'austérité. Premièrement, pendant la période 1980-1995, les cotisations de base n'ont pas été adaptées à la progression générale du bien-être. Deuxième-



A cause des mesures gouvernementales, Anne va perdre jusqu'à 20 % de l'allocation familiale de Sandra, son premier enfant.

1er enfant	0 - 6 ans	6 - 12 ans	12 - 16 ans	> 16 ans
Allocation de base	2.601	2601	2601	2601
Supplément actuel	-	904	1380	1456
Nouveaux Suppléments	-	452	680	680
			(728 à 18 ans)	
Perte en % de l'allocation actuelle	-	13 %	17 %	19 %
			(18% à 18 ans)	

ment, entre 1982 et 1987, les allocations familiales (tout comme les salaires et les revenus de remplacement) ont été l'objet de plusieurs "sauts d'index"; c'est-à-dire que leur adaptation automati-

que au développement de l'index des prix a été supprimée temporairement et partiellement. Troisièmement, de 1983 à 1992, les allocations familiales ont fait l'objet d'une retenue temporaire

de 375 FB (500 FB en 1983) par mois par famille.

1. CSB, Bea Cantillon. Wegen naar een grotere doelmatigheid van kinderbijslag, Berichten, septembre 1995.

Le premier jour en clinique coûtera 1500 F au patient

La voie assurée vers la privatisation des soins de santé

Frans Van Acoleyen

Dans l'assurance-maladie, le gouvernement retranche à nouveau 19,3 milliards. 15 milliards d'économies avaient déjà été décidés en juin; aujourd'hui, viennent encore s'ajouter 4,3 milliards de mesures supplémentaires.

Les factures d'hospitalisation vont s'élever sensiblement. C'est la voie la plus sûre vers la privatisation des soins de santé. La pression en faveur des assurances privées s'accroît ainsi considérablement, du moins pour ceux qui en ont les moyens.

Ce qui saute aux yeux, c'est d'abord l'augmentation du ticket modérateur pour les patients hospitalisés.

On parle de faire passer le "droit d'entrée" de 1000 à 1500 F, ce qui rapporterait 1,3 milliards. Ce prélèvement spécial, en plus du ticket modérateur normal, suscite dès maintenant beaucoup de mécontentement. Le patient n'est pas encore sur la table d'opération que la facture commence déjà à grimper. Ce n'est pas un hasard si le ticket modérateur pour le premier jour augmente. Les cinq dernières années, la durée des hospitalisations s'est raccourcie de manière spectaculaire. Aupara-

vant, la durée d'hospitalisation pour une ablation de la vésicule était d'au moins dix jours. Aujourd'hui, elle est réduite à trois jours. Une augmentation du ticket modérateur a donc le plus grand impact au début de l'hospitalisation.

Par ailleurs, ce budget prévoit un ticket modérateur plus élevé pour des examens techniques à l'hôpital. Le revenu global de cette mesure n'est pas encore connu. Il y a quelques années, le gouvernement a appliqué une augmentation considérable du ticket modérateur pour les examens techniques ambulatoires. Il impose aujourd'hui cet effort également aux patients hospitalisés. Cela non plus, ce n'est pas un hasard. Le secteur hospitalier constitue en effet le poids financier capital dans les soins de santé. Les efforts imposés aux malades dans ce secteur pèsent encore plus lourd que dans les soins de première ligne.

Payer plus ou réduire la qualité

Selon les dirigeants du PS et du SP, la limite du supportable était atteinte en matière de ticket modérateur. Les gens n'accepte-

ront pas de payer davantage de leurs poches. Il faut souligner ici que ce sont précisément une série de précurseurs socialistes du ministre PS des Affaires sociales De Galan (Busquin, Moureaux, Anselme) qui sont responsables de la charge insupportable qui pèse sur les malades. En moyenne, les familles paient déjà elles-mêmes 60.000 F pour leurs soins de santé. A propos des 15 milliards d'économies, déjà été décidées avant l'été, Magda De Galan (PS) a fermement affirmé qu'elles ne toucheraient pas les patients mais seulement l'industrie pharmaceutique, les riches médecins et les maisons de repos commerciales.

Le volet le plus scandaleux des économies dans le secteur pharmaceutique a été la suppression du remboursement des préparations magistrales. Celles-ci sont en moyenne trois à cinq fois moins chères. Cette mesure peut encore être revue maintenant, à condition que les pharmaciens proposent de nouvelles mesures pour un montant équivalent (1,5 milliard).

Les maisons de repos doivent fournir un milliard d'économies. Dans une réaction tranchée, la Fédération des institutions de soin (VVI-Caritas, surtout présente en Flandre) disait : «Les institutions

qui ne veulent pas réduire la qualité de leur accueil feront payer davantage aux occupants des maisons de repos et/ou à leurs familles ou, tout simplement, elles refuseront d'admettre de nouveaux pensionnaires.» (De Standaard, 21 septembre)

Grâce à la non-indexation des honoraires des médecins, le gouvernement veut économiser 4,5 milliards. Le ministre De Galan veut ainsi à nouveau créer l'impression qu'elle va chercher l'argent chez les riches. Mais cette mesure retombe aussi sur le dos des patients. Les médecins disposent d'un double moyen de pression. Ils menacent sans cesse de boycotter un nouvel accord sur les honoraires. Mais même si les syndicats de médecins signent un tel accord ou convention, les médecins — et surtout les spécialistes les plus riches — peuvent encore décider de ne pas l'appliquer. Les honoraires libres sont presque la règle dans les soins de santé.

Les sept premiers mois de cette année, les dépenses en kinésithérapie ont augmenté de 11,6 %. Le gouvernement suggère de contrôler si toutes les exceptions à la limitation des prestations sont bien justifiées. La règle générale est

que l'intervention de la mutuelle pour les prestations de kinésithérapie est limitée à 60 séances par an et une par jour. Les assurés ordinaires paient un ticket modérateur de 40 %. Pour certaines affections comme les paralysies et la sclérose en plaques, il y a une exception. Ces patients peuvent se faire rembourser jusque deux séances par jour, sans limitation par an. En plus, ils ne paient "que" 25 % du ticket modérateur. C'est précisément cette mesure de faveur que le Ministère des Affaires sociales veut mettre en question. Même les plus faibles n'y coupent pas, bien que le PS et le SP prétendent constamment le contraire.



Les amis de Laurette...

Laurette Onkelinx s'adressera au gratin de la droite belge, le mardi 8 octobre à 8 h 30 au cours d'un "petit déjeuner financier" organisé par le "Cercle des Nations", très à l'extrême dans la droite. L'invitation la décrit comme une «personnalité très en vue, ayant tenu tête dans plusieurs dossiers chauds récents et ayant sorti son département de la faillite virtuelle dans lequel il était plongé». Michel Damar, patron de la SNCB parlera devant le même gratin le 22 avril 1997. Ses hôtes le présentent comme ayant «lancé le plan "Horizon 1995" qui offre de bons atouts à la société publique de transport dans la perspective de la libéralisation du rail européen». Ces "événements" se passeront au Parc Savoy, 25 avenue F. Roosevelt, à Bruxelles. Enseignants, étudiants et cheminots sont invités en masse à venir chahuter ces "personnalités".

Van Miert antigère

«Sur certains points, je n'aurais pas mieux dit». Voici l'impression que Willy De Clercq (VLD) a gardé de la prestation télévisée de Karel Van Miert (SP) lors d'un débat sur l'Europe auquel participaient également Mia De Vits et Michel Nolle. Le "socialiste" Van Miert y avait déclaré : «Si ces vingt dernières années, les chemins de fer ont vu leur part de marché se rétrécir, ne doivent-ils pas s'en prendre d'abord à eux-mêmes ? Et peut-être aussi recourir un peu moins à la grève. Car comment peut-on gagner en crédibilité en arrêtant le travail à tout bout de champ ? Si la Commission européenne a un reproche à faire en ce qui concerne la libéralisation des télécommunications, des transports et de l'énergie, c'est sans doute l'inertie qu'on y constate» (*De Standaard*, 27 septembre 96).

"L'école sacrifiée"

Présentation d'un excellent livre de Nico Hirtt

Le livre "L'école sacrifiée" a été présenté le 26 septembre. Un livre indispensable pour comprendre la politique actuelle, tant dans l'enseignement francophone que néerlandophone.

Tom Demeyer

L'auteur est Nico Hirtt, enseignant et délégué syndical, dont nous publierons prochainement une interview.

Trois responsables syndicaux en ont écrit la préface et ont pris la parole à la conférence de presse.

André Lacroix, président SEL-SETCA (enseignement libre) : «Ce livre est écrit par un militant syndical exemplaire. Aujourd'hui on assiste à une compétition entre les ministres Onkelinx et Grafé pour faire le plus mal à l'enseignement. Celui qui veut en finir avec la toute-puissance de l'argent et l'exclusion sociale lira ce livre avec plaisir.»

Régis Dohogne, secrétaire général de la FIC (Instituteurs CSC) :

«Malgré que je ne sois pas d'accord avec tout, j'estime que ce livre est basé sur les valeurs communes de tous les gens de gauche ou humanistes. L'autonomie imposée aujourd'hui aux directions d'école fait penser à l'indépendance des bantoustans en Afrique du Sud : la gestion de la misère. Les directeurs d'école devront licencier 3.000 fois un enseignant pour que le ministre ne doive pas en licencier 3.000 d'un coup. Le livre présente les atouts d'un enseignement comme service public.»



Ce dessin figure sur la couverture du livre "L'école sacrifiée".

Jean-Marie Ansciaux, président de la CGSP-Enseignement : «L'école n'a jamais été démocratisée, seulement massifiée. La lutte pour une véritable école démocratique commence à l'école maternelle et dans l'enseignement primaire. Les mesures d'austérité entraînent

l'échec scolaire et les exclusions sociales. Le livre de Nico Hirtt, c'est nous aurions dû l'écrire déjà il y a quelques années.»

• **La CGSP et le SEL** appellent à participer à la manifestation de la FEF, le mardi 8 octobre à 14 h à la gare de Charleroi.

• **Débat** avec Nico Hirtt, Jean-Marie Ansciaux, Régis Dohogne, André Lacroix : "La démocratisation de l'enseignement à l'épreuve de la crise du capitalisme". Mercredi 16 octobre à 20h, Centre International, Boulevard M. Lemonnier 171 à 1000 Bruxelles. Organisation : Appel pour une école démocratique.



Nico Hirtt.

L'Ordre en procès tous les lundis

Quinze médecins progressistes traînés devant le tribunal

Herman Vermeulen

Quinze médecins limbourgeois comparaitront au cours des huit prochaines semaines devant la Chambre de recours de l'Ordre des médecins. Motif : ils refusent de payer leur cotisation à l'Ordre. Le docteur Huub Dierick de Médecine pour le Peuple de Genk et le docteur Sis Luyckx, généraliste et membre du conseil communal à Alken, sur la liste Agalev ont comparu la semaine dernière.

Sis Luyckx a exigé la dissolution de l'Ordre des médecins. Il estime que les médecins qui ont

commis des fautes doivent être jugés par un tribunal ordinaire. Nous avons demandé à Huub Dierick de Médecine pour le Peuple comment il s'est défendu devant l'Ordre. Huub Dierick : «En 1950 le projet de Codex de l'Ordre laissait encore au médecin la liberté de soigner son patient gratuitement "quand sa conscience le lui inspirait". Dans le règlement de 1975, cette formule avait disparu et l'Ordre a interdit aux médecins de demander un tarif inférieur au taux conventionné. Je suis aujourd'hui obligé d'exiger 238 F de ticket modérateur

pour chaque visite à domicile. Pour une visite de nuit c'est 600 francs ! J'ai des patients qui doivent pourtant vivre avec 200 F du CPAS par jour ! De plus en plus de gens ne peuvent plus se payer des soins de santé. D'un côté on voit croître dans notre société les bénéfices des fortunes et des sociétés. De l'autre côté, les revenus des travailleurs chutent et tous les secteurs sociaux sont démolis. Dans une circulaire, l'Ordre de Flandre orientale plaide pour une médecine à deux vitesses : "Il faut une série de soins de base accessible à tous et

financés de manière solidaire et au-dessus, une assurance individuelle pour des soins complémentaires." Je peux payer de cotisation à une organisation qui défend de tels points de vue.»

L'action a connu un franc succès : trois bus ont amené des patients.

Prochaine séance : lundi 7 octobre à 17 h, place Jamblinne de Meux, Bruxelles. Les docteurs Harrie Dewitte et Marc Martens de Médecine pour le Peuple à Genk devront comparaître. La séance est publique.

EN BREF

Eric Van Rompuy et Karel Vinck (UM) : langage séparatiste

Eric Van Rompuy (CVP), ministre flamand des Affaires économiques, était l'invité de l'émission de la BRTN, *De Zevende Dag*, dimanche dernier. Il y a fait l'éloge de Karel Vinck, un industriel qui oeuvre au bon maintien de la compétitivité des entreprises du nord du pays. La restructuration opérée par Vinck à l'Union Minière (- 1.700 emplois) serait un modèle du genre ! Vinck s'est fendu lui-même d'un remarquable plaidoyer en faveur d'une régionalisation de la concertation sociale et d'un transfert accru des compétences économiques et sociales vers la Flandre. Etrange de la part du patron de l'UM, entreprise qui, à travers la Société générale, est contrôlée par... le groupe français Suez. A écouter de plus près Van Rompuy, on comprend : dans une Flandre indépendante telle que la conçoit le ministre CVP, l'impôt des sociétés pourrait baisser et, suite à la régionalisation des allocations familiales et des soins de santé, les charges sociales seraient revues à la baisse. Ce genre de séparatisme peut séduire n'importe quelle multinationale, même française. Van Rompuy et Vinck n'expliquent évidemment pas que leurs plans amèneront une diminution des dépenses sociales et publiques en faveur des travailleurs flamands.

"La patrie liégeoise"

La Wallonie connaît aussi ses boutefeux nationalistes qui font croire que la réponse à l'internationalisation croissante du capital consisterait à se replier sur sa propre ville. Aux fêtes de Wallonie à Liège, le bourgmestre "socialiste", Jean-Maurice Dehousse nous a fait découvrir, après la "nation" wallonne... la patrie Liégeoise. «Il appartient à tous les Liégeois et à toutes les Liégeoises, a-t-il déclaré pour conclure son discours, de conjuguer leurs efforts pour faire face à l'adversité. La patrie liégeoise est attaquée : ensemble, tournons-nous vers elle, en pensée et en action, pour lui dire : Mère, tels que nous sommes, nous voici pour te servir. Vive Liège ! Vive la Wallonie !» (*Le Soir*, 23 septembre 96) Après ce discours enflammé, il ne reste plus au nouveau prince-évêque de Liège, Mgr Jean-Matruque, qu'à enfourcher son cheval et à marcher sur les cités adverses, Anvers et Charleroi, à la tête de ses chevaliers armés de lances et d'arbalètes

Sleeckx quitte-t-il le SP ?

Le parlementaire flamand Jef Sleeckx (SP) est prêt à tourner le dos à son parti si la note de Norbert De Batselier, qui plaide pour l'autonomie fiscale et la régionalisation des allocations familiales et des soins de santé, est adoptée. Bien que De Batselier affirme le contraire, Sleeckx est persuadé que ces mesures conduiraient au séparatisme : «La scission de la Sécurité sociale conduirait à l'éclatement du pays. Si le SP prend la direction du confédéralisme, en adoptant cette note, je m'en vais». Sleeckx juge également que le projet Coppieters-De Batselier est «trop théorique, trop partisan et parsemé de couillonnades flamandes» (*De Standaard*, 28 septembre 96). Vu que le gouvernement régional CVP-SP ne bénéficie que d'une voix de majorité au parlement flamand, Sleeckx se trouve en position de force. En principe, car les écologistes d'Agalev sont de plus en plus enclins à dépanner la coalition et à obtenir des postes ministériels. Cela dit, les positions antinationalistes de Sleeckx méritent d'être encouragées. (KM)

Le congrès CSC devant un choix décisif

Refuser la privatisation de la SNCB ou parer seulement les coups les plus importants ?

Les cheminots CSC se réuniront vendredi à Bruxelles. Thème : "Une entreprise de service public dans l'Union européenne". Le congrès intervient au moment où la direction de la SNCB veut liquider encore 5.000 emplois. Pendant ce temps, la privatisation avance à la vitesse TGV.

Tony Pirard

Dès juin prochain, toutes les sociétés de chemin de fer de l'Union européenne devront appliquer la directive 91/440 du commissaire européen, le SP Karel Van Miert. L'enjeu de cette directive : l'exploitation des chemins de fer doit être transférée au privé.

Le commissaire européen aux transports Neil Kinnock est également pour cette politique. Ce "socialiste" défend même que, pour le trafic intérieur, certaines lignes inter-villes ou régionales soient vendues en concession au privé.

La transposition belge de cette politique figure dans le plan Horizon 2005, dont l'architecte est à nouveau un social-démocrate. Il s'agit du ministre des transports Daerden qui, en collaboration avec le patron de la SNCB Schoupe (CVP) a donné le feu vert pour dépecer l'entreprise en plusieurs filiales. La logique de la lutte concurrentielle est ainsi introduite entre la SNCB et les sociétés de transport privées comme entre les filiales. Le personnel est mis sous pression pour qu'il cède en matière d'emplois, de salaires et de conditions de travail. Tout ceci encourage la

privatisation des secteurs les plus rentables, ce qui constitue une catastrophe pour le personnel comme pour les voyageurs.

Pour une entreprise publique aux services de qualité et bon marché

La direction du secteur cheminots de la CSC (SCCC) regrette la politique libérale dans les transports européens qui entraîne des réductions considérables d'emplois et la liquidation du service au public.* Regretter ? La base syndicale peut-elle se satisfaire de cela ? Cela signifie-t-il que la direction de la SCCC laisse passer la privatisation totale ou partielle et est seulement prête à défendre des "dégagements honorables" pour les cheminots ? La colère est forte à la base.

La base de la SCCC doit élaborer un scénario de lutte énergétique. La question principale du congrès doit être : quelle SNCB voulons-nous ? Une société qui sert le grand capital et qui s'oriente vers une privatisation ouverte avec la liquidation de milliers d'emplois à la clé ? Un chemin de fer où l'on travaille dans des conditions



Attendre le train... s'il en viendra encore quand les plans de privatisations seront en application.

pénibles pour offrir un service que seuls les bourgeois fortunés peuvent encore se payer ? Ou au contraire devons-nous, comme syndicat, lutter pour une véritable entreprise de transport public, à l'abri du privé ? Seule une telle entreprise peut offrir un transport public de qualité et bon marché, dans laquelle le volume d'emploi actuel peut être maintenu et même augmenté.

Ce choix doit être à la base de tout amendement qui sera discuté. L'attitude envers l'emploi, les conditions de travail et les salaires

tout comme le service au public en dépendent directement. Seule une alternative anticapitaliste peut mettre en échec la privatisation imminente. Voici un programme de lutte qui peut rassembler les délégués du congrès :

- Retrait du plan Horizon 2005. Aujourd'hui Schoupe veut liquider à nouveau 5.000 emplois. On doit réagir par des actions. Il faut mettre fin à la diminution de salaire de 1,65 %. Maintien intégral de la prime de fin d'année. Pour toute diminution du temps de travail à 32 heures, maintien du salaire intégral. Embauches statu-

taires.

- Non au centres d'activités autonomes (business-units). Ni privatisations, ni filialisations. Retrait total de la loi du 21 mars 1991 et de la directive européenne 91/440. La SNCB doit être entièrement retirée des mains du privé. Maintien et élargissement du service au public. L'Etat doit accorder les moyens nécessaires à la SNCB. Il doit les prendre chez les patrons, les banquiers et les rentiers, pas dans les poches des travailleurs.

* Texte de présentation du congrès de la SCCC, p. 13.

Vande Lanotte soutient la privatisation de la RTM

Le prétendu sauveur de la Régie des transports maritimes trahit encore ses électeurs

Jan Hasaers

«Finalement nous ne savons encore rien», soupire la plupart des travailleurs de la RTM à la sortie de la réunion d'information de la GGSP et de la CCSF, samedi dernier. Les marins et autres travailleurs des malles qui relient la Belgique à la Grande-Bretagne ont reçu peu de réponses précises à leurs questions sur les réembauches, les conditions de travail et de salaire. La semaine précédente, le ministre des transport Daerden (PS) avait fait connaître l'accord conclu en faveur d'une privatisation de la Régie des transports maritimes. Seuls 324 des 1.700 emplois seraient maintenus dans la nouvelle entreprise privée qui sera créée. Lors des élections de mai 1995, le ministre Vande Lanotte s'est présenté comme le sauveur de la RTM. La restructuration est un cadeau

pour le privé, car l'Etat reprend à sa charge 12 milliards de dette ainsi que les coûts de l'enveloppe sociale : licenciements et préretractions. Il est apparu lors des réunions que le ministre Vande Lanotte (SP), invité par la CGSP, tout comme le secrétaire d'Etat Moreels (CVP), parlant pour la CSC, ne pouvaient donner aucune garantie ferme de réembauche.

Aucune garantie d'emploi et de salaire

Les travailleurs de RTM sont plus que jamais préoccupés de leur avenir. Certains craignent que la nouvelle société ne voit pas le jour en 2002. Un travailleur demande : «Aurons-nous dans cinq ans le même salaire et les mêmes conditions de travail ?» «Non, on ne peut pas le garantir», répond cyniquement Vande Lanotte. Les

salaires des marins britanniques sont de 30 à 40 % inférieurs et les marins polonais sont seulement payés 25.000 F par mois. Certains travailleurs ont depuis 15 ans des contrats temporaires. «Pourrions-nous travailler si longtemps comme contractuels dans la nouvelle société ?» Probablement pas. C'est en tout cas certain que la flexibilité sera étendue. Un travailleur : «Nous savons que certains qui travaillent pour des armateurs doivent prêter 60 heures par semaine. Cela me peine d'entendre cela aujourd'hui dans la maison des Huit heures. Nos grands-parents ont dû affronter la gendarmerie pour obtenir la journée des 8 heures.»

Pour la réembauche des 900 nommés et des 300 contractuels, il n'y a non plus aucune garantie. La tactique de Vande Lanotte peut se résumer ainsi : aujourd'hui calmer les esprits et après le 1er mars 1997,

voir ceux qui ont trouvé un nouvel emploi. Ses propositions de réembauches sont des plus incertaines. Il veut recaser les nommés des niveaux 3 et 4 comme gendarmes ou comme gardiens dans des centres pour réfugiés.

Un travailleur n'y croit guère : «Je ne sais plus ce qu'ils veulent de nous. J'ai 50 ans, j'ai travaillé déjà 36 ans sur la mer, on ne doit plus me parler de reconversion. Tout est complet d'ailleurs dans les autres services.» «De nombreuses personnes ont un boulot de 9 à 17h à la RTM, cela sera-t-il maintenu ?» demande un marin. La réponse : «Pour celui qui travaille à la protection civile, ça ne va pas, car là, on travaille 24 heures sur 24.» «Pouvons-nous refuser un boulot ?» Réponse : «Une fois, deux fois, mais pas chaque fois. Vous savez ce que fait l'Onem dans ce cas-là...» On peut être certain que les promesses de reconversion

tourneront à rien, comme à la fermeture des mines du Limbourg. Là, les mineurs attendent depuis dix ans les promesses du SP et du CVP...

La seule garantie d'emploi est le maintien de la RTM comme entreprise publique. Selon Vande Lanotte, le maintien de la liaison Ostende-Ramsgate est impossible dans le cadre de l'actuelle RTM, au vu de sa dette de 12 milliards. Vande Lanotte tente de se réfugier derrière les règlements européens de son collègue SP Van Miert, qui interdit au gouvernement d'accorder des subsides à des entreprises en difficultés. Dans la salle, un travailleur remarque à propos : «Pourquoi ces 12 milliards et ces 600 millions de l'enveloppe sociale doivent-ils passer au privé et non à la RTM ?» Parce que le "socialiste" Vande Lanotte suit la logique de concurrence des capitalistes.

La colère blanche se rallume

Le personnel de santé manifeste le 3 octobre à Bruxelles

Augmentation du personnel et diminution drastique du temps de travail pour offrir des soins de santé de qualité. Ce sont les revendications des travailleurs de la santé qui ne veulent plus être "pressés comme des citrons". Mais le gouvernement esquivé les demandes insistantes du personnel.

Sylvie Peeters

Sophie travaille dans un hôpital à Liège, dans une section pour patients en phase terminale. «Notre direction nous parle sans cesse de qualité des soins, de soins personnalisés, "intégrés" (considérer le patient dans son intégralité). En réalité, tout est conditionné par le budget. Nous devons par exemple établir une liste des soins médicaux : pendant 14 jours, nous devons noter par patient tout ce que nous faisons, seulement les actes techniques. Le budget du service ainsi que le volume du personnel est déterminé par nos prestations. Mais une discussion avec le patient ne compte pas, sauf dans le cas du "traitement d'une crise émotionnelle"... Ils en viennent à chronométrer la durée d'une prise de sang à effectuer chez un enfant. Nous avons droit en moyenne à dix minutes. Savent-ils qu'il faut davantage de temps pour persuader l'enfant pour une deuxième prise de sang ?»

La politique gouvernementale est basée sur deux axes : mesures d'austérité sévères dans la Sécurité sociale pour respecter la norme de Maastricht et suppression de 5.000 lits hospitaliers d'ici l'an 2000. En psychiatrie par exemple, il s'agit de réduire drastiquement le nombre de patients chroniques, qui ne "rapportent" pas assez.

Sophie : «Une patiente de chez nous est en phase terminale et doit recevoir des soins palliatifs (accompagnement à la mort), mais le médecin a décidé qu'on avait besoin de son lit d'urgence. Elle doit aller dans une autre section. Son mari connaît les infirmières depuis des mois, nous pouvons l'accueillir chaleureusement... Ce ne sera plus possible.»

Le gouvernement impose aux soins de santé une norme de croissance de 1,5 %. Les patients et le personnel en payent les frais, alors que les groupes pharmaceutiques et les lobbies des médecins continuent tranquillement à engranger des bénéfices. Les grands hôpitaux réalisent aujourd'hui des centaines de millions de bénéfices, alors que les petits hôpitaux, souvent publics, se précipitent vers la faillite. Pour augmenter leurs bénéfices, les médecins et les directions des hôpitaux multiplient à l'extrême le nombre des examens médicaux.

Sophie : «Je soigne un patient cancéreux de 78 ans, en phase terminale. Le prof a quand même décidé de lui faire un électrocardiogramme. L'homme a été amené en bas, il a dû attendre un quart d'heure, le diagnostic était arythmie cardiaque. Dans l'ascenseur, cet homme a ressenti un profond malaise, une grande fatigue. Alors qu'elles l'avaient ramené dans sa



«Quelle est cette société où il n'y a plus d'argent pour les plus faibles ?», se demandent les travailleurs de la santé. Les mesures d'austérité annoncées dans la Sécurité sociale ne vont qu'augmenter l'inquiétude.

chambre, les infirmières ont constaté qu'il était mort... dans l'ascenseur ! Mais la médecine à fric a eu son diagnostic.»

A cause de cette médecine à l'acte, qui génère de gros bénéfices, les dépenses dans le secteur des soins ont augmenté de 16 %. durant le premier semestre de 1996, malgré la diminution drastique du nombre des journées d'hospitalisation

et les suppressions de lits. Suite à la diminution de la durée d'hospitalisation, il s'agit d'effectuer les prestations médicales en un temps beaucoup plus réduit.

Dans ces conditions, il est impossible d'offrir une médecine de qualité : les patients sont renvoyés dans un état inquiétant, le stress et la charge de travail deviennent insupportables, les dégagements et

les licenciements se poursuivent partout.

Sophie : «Nous avons un malade cancéreux de 54 ans, qui souffre terriblement de tout son corps. Il n'ose pas nous sonner, il trouve que nous avons déjà tant de travail, il ne veut pas nous déranger. Le week-end, nous devons effectuer à deux le même travail que nous effectuons en semaine à cinq. Quand je suis arrivée à son lit, j'en aurais pleuré : comment pouvons nous offrir des "soins personnalisés" dans de telles conditions ?

Je ne m'y retrouve plus, ce n'est plus la profession que j'avais choisie, notre idéalisme est étouffé dans l'oeuf. Voici deux ans, j'ai décidé de travailler à temps partiel. Et la direction veut en plus que le personnel s'identifie à l'institution. Mais au lieu de recevoir du temps pour les patients, nous devons effectuer des tâches administratives (en cas de sortie par exemple), rentrée des données dans l'ordinateur, vérifier que le patient a reçu tous ses examens. Nous sommes responsables pour tout, on court tout le temps. Et on reçoit en plus des cours de maîtrise du stress !

La colère blanche ne se manifeste pas seulement pour des meilleures conditions de travail, elle défend les intérêts des patients. Les "citrons pressés", ce n'est pas seulement le personnel soignant mais aussi les malades. Ils doivent payer 13.000 F par nuit d'hospitalisation...

Je suis allée en voyage à Cuba. Là, la médecine est vraiment déterminée par les besoins du patient et non par les bénéfices. Chacun y a accès aux soins gratuits, d'excellente qualité, et c'est un pays du tiers monde ! Ici, on dit qu'il n'y a pas d'argent pour ça...»

Les patrons dans la rue ?

Les ouvriers à la rue

Thomas Gounet

Y aura-t-il un défilé de complets vestons dans les rues de Bruxelles ? Les patrons de l'automobile veulent manifester contre les taxes sur les voitures. La FEBIAC, organisation patronale de l'automobile, met, sur le compte de ces impôts, la perte de 4.000 emplois dans les usines d'assemblage depuis 1993. Elle veut aussi que le gouvernement trouve un système pour subventionner le maintien de travailleurs âgés (plus de 50 ans !) dans les usines automobiles.

Sur ces deux revendications, les patrons de l'automobile ont décidé d'organiser une manifestation à Bruxelles début octobre. Ils appellent les syndicats à mobiliser les salariés.

Quel est l'enjeu d'une telle initiative ? Premièrement, de réunir l'ensemble du monde automobile autour de la défense de la compétitivité des usines belges. L'argument patronal est clair : taxer réduit les ventes en Belgique;

si celles-ci baissent, les usines belges, appartenant toutes à des groupes multinationaux, voient leur importance diminuer; la production est allouée à d'autres unités en Allemagne, en Espagne ou à l'Est; donc arrêtons les impôts et nous favoriserons nos usines contre celles de l'étranger.

Mais ce raisonnement est erroné. Si l'emploi baisse, c'est d'abord parce qu'il y a une lutte effroyable entre tous les constructeurs. Chacun veut gagner des parts de marché et il s'ensuit une guerre de prix. Pour rester rentable, chaque patron réduit ses coûts, donc licenciement du personnel. La crise économique est donc la première responsable des pertes d'emploi. Ensuite, dans cette bataille impitoyable, chaque entreprise introduit le toyotisme (travail en team, contrôle intégral de la qualité, just-in-time, sous-traitance...) qui se résume à produire davantage avec moins de personnel.

Ce n'est donc pas avec les patrons que les ouvriers devraient manifester,

mais contre eux. Contre ce système qui détruit les emplois pour enrichir les capitalistes.

Un programme patronal fasciste

Deuxièmement, la manifestation patronale est une attaque contre les autres ouvriers. Il s'agit de défendre nos usines contre celles de l'étranger. Cela s'oppose à la solidarité entre tous les travailleurs, confrontés au-delà des frontières aux mêmes stratégies patronales, aux mêmes problèmes de perte d'emploi.

C'est aussi une initiative contre les autres salariés belges. Selon les patrons automobiles, pour diminuer le déficit budgétaire, il faut prendre sur les autres travailleurs : les ouvriers des autres secteurs, les chômeurs, les pensionnés, ... Ils ne proposent rien pour imposer ceux qui ont vraiment de l'argent : les grands capitalistes.

Si les ouvriers automobiles mani-

festent, ce n'est donc pas sur un programme pareil. Leurs revendications devraient se porter sur la solidarité avec les travailleurs de l'étranger et avec les ouvriers étrangers ici. Elles devraient attaquer les riches pour leur faire cracher 500 milliards de FB et les 32 heures sans perte de salaire et sans flexibilité.

Troisièmement, l'initiative patronale ressemble furieusement au projet de la corporation nazie. Dans celle-ci, tout le monde est rassemblé, sans différence de classes. Mais c'est le patron qui dirige. Les ouvriers doivent perdre leur conscience de classe. Pourtant, s'il y a des bénéfices, c'est le capitaliste qui en profite, alors que les pertes sont pour les travailleurs. On organise des réunions où l'on discute sur l'amélioration de la compétitivité. Mais cela rapporte uniquement au patron, puisque la compétitivité signifie moins d'emploi, plus de stress pour obtenir plus de profits. Et le but est que les entreprises nationales battent les

concurrents étrangers.

La manifestation patronale va dans ce sens inquiétant : il n'y a plus de différence de classes; on est tous sur le même bateau, ouvriers et patrons; il faut défendre la compétitivité; il faut battre l'étranger; il n'y a plus de solidarité de classe, mais une solidarité par entreprise, par nation. La manifestation prolonge les accords de coopération signés avec les syndicats, par exemple, à Opel et les tentatives d'introduire le management participatif.

Arrêtons ce projet de malheur. Organisons des assemblées générales par usine pour en discuter. Et si les patrons maintiennent leur initiative, manifestons de notre côté sur les vrais mots d'ordre des travailleurs : solidarité entre tous les travailleurs, maintien intégral de l'emploi (y compris celui des travailleurs âgés) aux frais des patrons, pas de flexibilité, pas de sous-traitance, faisons payer le déficit budgétaire par les riches et par les patrons.

Anvers, ville à vendre

L'entreprise portuaire autonome présage une privatisation totale

Le port d'Anvers est devenu une "entreprise autonome", dont la ville reste actuellement seule propriétaire. Un nouveau statut pour le personnel est en préparation. Les agents communaux devront choisir : garder leur statut ou passer au privé. Les prochaines générations de pontiers, de marinières ou autres ne seront plus des fonctionnaires.

Nadine de Groof

La privatisation se mène par étapes. Ce fut le cas pour la Sabena, la CGER et Belgacom. C'est aussi le cas pour la ville d'Anvers. La loi de 1991 qui régit les entreprises autonomes a levé les obstacles. Le passage à l'entreprise autonome est une étape décisive. On parle alors de "culture d'entreprise", ce qui sous le capitalisme est synonyme de : tout pour les bénéfices de l'entreprise. Dans le port, cela signifie : travailler pour les bénéfices de Leysen, Savereys, Opel Belgium... Une entreprise autonome casse le statut du personnel, brise sa force syndicale et démolit l'emploi. Le secteur privé veut s'emparer du port. Aujourd'hui, la ville en est encore propriétaire à 100 %. Mais bientôt elle le sera à 51 %, puis 49 %...

Economiser en sous-traitant les services

Le collège d'Anvers a également décidé de réorganiser les services restants de la ville. Ils ont été regroupés en neuf unités et en groupes de travail dirigés par des "managers en ressources humaines". Solidaire a pu consulter



Le prestigieux bâtiment du service technique de la direction de l'entreprise portuaire. Bientôt la propriété d'un des barons du port ?

plusieurs rapports sur ces plans de réforme. Ils révèlent qu'une véritable vague de privatisations se prépare.

Le ministre de tutelle, le socialiste Leo Peeters, estime que le coût salarial et le volume du personnel doivent revenir à un niveau inférieur à 1991 ! Les groupes de travail ont reçu des consignes : fonctionner avec moins de personnel et moins de moyens. Il doit déterminer les tâches fondamentales, celles qui doivent rester des services au public. Le reste sera vendu ou liquidé. «Si l'abattoir doit fonctionner avec moins de gens, estime un ouvrier, le travail sera fait en sous-traitance. Cela aura pour conséquence de réduire le coût du personnel, mais l'abattoir ne fera plus de bénéfices.» Un autre fait remarquer : «Des économies sont uniquement possibles si l'on limite les heures

d'ouverture ou si l'on refuse du travail.»

Les managers en ressources humaines mènent une guerre psychologique contre les fonctionnaires. Leur mot d'ordre : "changer les mentalités". La ville est une entreprise. Un autre rapport indique : «A la question de M. Timmermans sur ce qu'on entend par changement des mentalités, il est répondu :

- décentralisation et déconcentration;
 - plus grande disponibilité pour les citoyens;
 - indépendance des unités de travail sur le plan du personnel et du financement (système d'enveloppes);
 - remise en question de la nomination des fonctionnaires;
 - système de mandats.»
- La décentralisation signifie ici la polyvalence, la mobilité et la

flexibilité. L'échevin du personnel Gantman veut revoir toute la réglementation à ce sujet.

Des containers à ordures dans les rues... et moins de personnel

Le "vent nouveau" annoncé dans l'administration communale est devenu un ouragan pour le personnel. Toutes les fractions politiques sont en principe en faveur du statut autonome du port et de la réorganisation. Ils sont seulement divisés en ce qui concerne les étapes. Chacun a ses hommes dans le conseil d'administration du port, y compris le Vlaams Blok. Patsy Sörensen (échevin Agalev) propose de privatiser les terrains de sport. Le service Emploi ne pourra plus être maintenu longtemps... par man-

que de personnel. Et l'échevin Mieke Vogels (Agalev) veut placer des containers à ordures dans toutes les rues. Cela permettrait de réduire de moitié le volume du personnel et le nombre de véhicules.

En juin, des actions se sont déclenchées spontanément dans le port, sans même le soutien de la CGSP ou de la CCSP. La grogne a aussi gagné le service Emploi. Tous se demandent : «Mon service sera-t-il maintenu ?» La CGSP a réuni ses délégués pour décider d'un plan d'action pour tous les fonctionnaires, du port et des services, contractuels ou nommés, tous syndicats confondus. La constitution d'un front commun est indispensable pour exiger le maintien des statuts et des emplois, le retour du port au public et l'arrêt de la vente de la ville et du personnel.

Plus de travail, moins de salaire : non !

Grève de 24 heures à Caterpillar-Gosselies

Michel Mommerency

Après deux mois et demi de "trêve", les travailleurs de Caterpillar ont repris la lutte contre le plan "McKie", ce patron américain qui veut économiser 360 millions de FB sur leurs acquis. Après une commission paritaire sans résultat, les travailleurs ont fait grève pendant 24 heures.

Sous la pression des 96 % du personnel qui avaient participé à 24 jours de grève (un demi-jour de travail suivi d'un demi-jour de grève) avant les congés, la direction avait avancé un projet de prépension. Les délégations, en-

couragées par les ouvriers, avaient toujours refusé d'entamer des discussions sur leurs acquis. McKie voulait réaliser ses économies en remplaçant des ouvriers anciens par des jeunes, moins bien payés. Sur ce point, les assemblées des travailleurs avaient été claires : seule la prépension avec embauches compensatoires, sans perte de salaire, et avec le même statut et les mêmes conditions des ouvriers actuels, avait été approuvée comme unique sujet de discussion.

Après près de trois mois sans actions ni contacts, une conciliation en Commission paritaire s'est tenue le 26 septembre au siège de

Fabrimétal à Charleroi. La direction a défié une fois de plus les travailleurs. Toute prépension serait soumise au préalable d'un "double volontariat" : tant la direction que l'ouvrier devraient être d'accord pour chaque prépensionné.

Les travailleurs refusent le double volontariat

Refus syndical. La direction a alors ressorti son plan : prépension à 52 ans, embauche compensatoire oui, mais avec une baisse de 12 % du

salaire d'embauche, une perte de six jours correspondant à la réduction du temps de travail, une diminution des jours d'ancienneté et des jours de compensation de pause. Donc réduction de salaire et augmentation du temps de travail !

«Un jeune serait obligé de faire le même travail à côté de moi pour la moitié de mon salaire», déclare un délégué prépensionnable. Dans deux tracts, la FGTB dénonce ces mesures, qui s'ajoutent à la norme salariale, à la flexibilité et aux attaques contre la Sécurité sociale concoctées par Dehaene et Di Rupo. Les travailleurs sont conscients que la division en deux

catégories de travailleurs n'est pas seulement un vol sur le salaire et les acquis, mais une menace contre l'unité et la solidarité qui a toujours été forte à Caterpillar. La direction a cru que deux mois et demi de silence allaient semer le défaitisme parmi les ouvriers. En vain...

Jeudi dernier, à 17h30, les négociations ont été rompues. Le front commun syndical a regagné l'usine à 18 h pour en informer les ouvriers. A 18h30, le millier d'ouvriers ont arrêté le travail et quitté l'usine. Le lendemain, les trois pauses ont observé 24 heures de grève. Les délégués ont tenu des assemblées au piquet.

«Il fallait d'abord que la République soit !»

Marcel Baiwir, ancien brigadiste d'Espagne, dénonce "Land and Freedom"

Le trotskiste Broué, auteur d'un livre sur la guerre d'Espagne, déclare à un journaliste de *Libération*, : «Mon livre "Staline et la révolution" s'est peu vendu. Jusqu'au jour où est sorti "Land and Freedom" de Ken Loach. Le grand événement, c'est le film de Loach. C'est le cinéma qui a retourné la conjoncture et qui fait qu'aujourd'hui on peut discuter de la révolution en Espagne et des crimes des stalinien.»

Noël Leconte

Un sympathisant, très impressionné par le film, m'a posé un tas de questions auxquelles il était difficile de répondre. D'abord, nous sommes allés voir le film ensemble. Puis, avec ses amis, nous sommes allés interviewer Marcel Baiwir, un des derniers membres des Brigades internationales, pour en savoir plus. La masse de ses souvenirs, son langage riche en images et sa conviction toujours aussi forte font de lui un interlocuteur capable de donner un contrepoids solide à Ken Loach !

Le film de Ken Loach met en vedette les milices anarchistes et trotskistes (POUM). Vous qui étiez en Espagne en 1936-37, qu'en pensez-vous ?

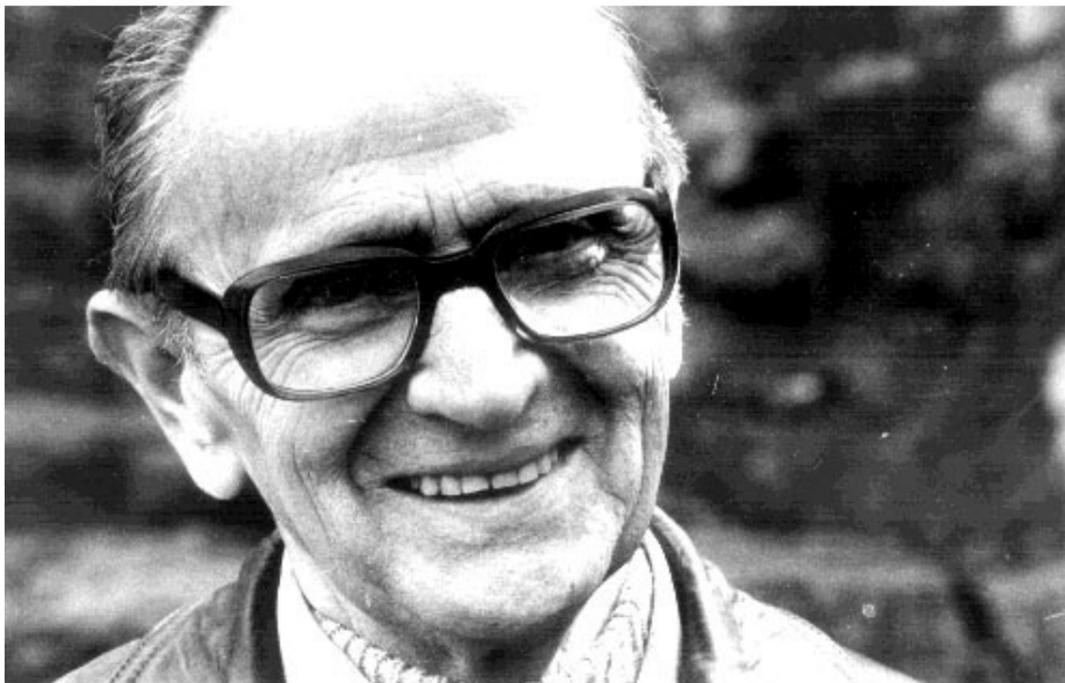
Marcel Baiwir. Je vais le résumer ainsi : «L'unité d'abord. Les problèmes qui nous divisent, on les met au placard et on les discutera ensuite. D'abord assurer la victoire de la République. C'était l'heure des armes.» Telle était la position des communistes, et elle était juste. Les autres milices voulaient le contraire; c'est une des causes de la défaite. Quand je suis monté au front pour la première fois pour aller prendre une position importante tenue par l'ennemi, il y avait, sur notre gauche, un bataillon anarchiste, une milice qui descendait. Et on se demandait : mais où vont ils ? Et ils nous avaient répondu : «Nous étions montés pour dix jours, et aujourd'hui, c'est le onzième, donc on s'en va ! Alors, s'il n'y a

personne pour nous remplacer, nous les avons prévenus !»

Il n'y avait donc pas de direction unique ! C'est pour cela que se battaient les communistes et certains autres, comme Durutti, par exemple, un des leaders charismatiques des anarchistes. A mon avis — c'est un avis personnel — il a vraisemblablement été assassiné par un des siens. Parce que Durutti était pour la constitution d'une armée regroupant toutes les milices, les mélangeant même. Comme on a fait avec les Brigades internationales. On était à peine depuis deux mois en Espagne, qu'on était déjà incorporé dans le cinquième régiment, directement. Et on constituait, on reconstituait une armée ! C'était ça qu'il fallait faire ! L'armée de la République, pas l'armée des anarchistes, ni l'armée des communistes, ni l'armée de ceci ou cela, mais l'armée de la République.

Les communistes en Espagne ont refusé la collectivisation des terres, pour ne pas se mettre à dos les petits propriétaires et ne pas trop contrarier les puissances étrangères. Cette politique ne risquait-elle pas d'affaiblir l'esprit révolutionnaire des gens ?

Marcel Baiwir. Il faut rester un peu sérieux ! A la campagne, personne ne demandait la collectivisation des terres. L'heure n'était pas à collectiviser les campagnes, c'était la guerre ! Des parties entières de l'Espagne étaient occupées ! Puisqu'il est impossible de réaliser la collectivisation, ne provoquons



Marcel Baiwir : «Les gens qui parlent de collectivisation des terres pendant la guerre d'Espagne ne sont pas sérieux. C'était la guerre ! Les communistes avaient raison de dire : "On ne discute pas de ça ! Il faut gagner la guerre d'abord !"»

pas un débat inutile. Il faut d'abord gagner la guerre, et tout faire pour cela.

Pour gagner la guerre, nous avons besoin des gens qui veulent se battre contre Franco. Certains sont pour, d'autres contre la collectivisation. Nous voulions qu'ils se battent tous, pas seulement ceux qui sont pour la collectivisation ! Alors, qui ne comprend pas ça... doit reprendre son fusil, pas le bâton de maréchal. Des gens voulaient qu'on s'engage à collectiviser dès le lendemain. Je pense que les communistes avaient raison de dire : «Non ! On ne discute pas de ça ! Pas question ! Il faut gagner la guerre d'abord !» Certains pleurnichaient : «Oui, mais moi je veux ma chambre au premier...» Qu'est-ce que c'est pour une histoire ? Construisons d'abord la maison !

Mais ceux qui défendent la thèse de la nécessité de la collectivisation prétendent qu'on ne peut pas suffisamment motiver les travailleurs agricoles et les paysans

sans terre pour défendre la République.

Marcel Baiwir. Le gouvernement du Front populaire a directement pris une série de mesures simples. Des augmentations de salaire, des réductions du temps de travail, la mise en place d'une certaine Sécurité sociale, des allocations familiales, etc. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les fascistes ont si vite déclenché la guerre. Mais les paysans ne demandaient pas la collectivisation des terres à ce moment-là ! C'est une fausse thèse. Elle n'existait que dans l'esprit de certains gens. Je ne dis pas que ceux qui exigeaient cela étaient des traîtres, mais de toute façon, les bons agents de Franco faisaient la même chose.

Quel était l'enjeu des événements de Barcelone en 37, quand les communistes affrontaient les trotskistes du POUM et certains groupes anarchistes ?

Marcel Baiwir. Il fallait unir, construire une armée, défendre la République telle qu'elle était, pas

telle qu'elle serait. Il fallait d'abord que la République soit... Alors, dans ces conditions, la révolte est un crime ! Mais la majorité des participants sont des innocents, de braves gens.

A Barcelone, certains se sont servis du nationalisme ! On a excité les gens, on leur fait croire que la guerre sera plus vite finie pour eux que pour les autres. C'est ça, le problème de Barcelone. On a voulu que Barcelone et la Catalogne soient à part. C'est une provocation. La thèse du nationalisme, de l'autonomie était défendue par les dirigeants du POUM. Quelqu'un comme Durutti n'avait pas non plus renoncé à cette idée, mais il a compris que cela ne comptait pas pendant la guerre.

Une des raisons pour lesquelles le nationalisme pouvait se développer était que la Catalogne était plus riche, privilégiée par rapport au reste de l'Espagne. Leur slogan était : «Nous voulons défendre la Catalogne nous-mêmes». Ils ne voulaient pas de Brigades internationales chez eux.

BRTN, SA de droit public = privatisation

Grève de 24 heures suivie par plus de 90 % du personnel

Jan Van der Straeten

Les portes de la BRTN se sont fermées pour 24 heures à partir du 26 septembre à minuit, en réaction aux plans de privatisation de l'administrateur-délégué De Graeve. Un programme de remplacement sans publicité a été programmé par les grévistes. Moins de 10 % des effectifs étaient au travail, même en tenant compte de la direction, des cadres et du personnel chargé de la sécurité et du programme de remplacement.

La grève est une réussite et témoigne d'une grande unité sur la plate-forme de principe contre la privatisation.

Revendication centrale : pas de "société anonyme de droit public"

Un point central ressort des revendications du front commun syndical : le refus de voir la BRTN

se transformer en "société anonyme de droit public". Même si l'Etat conserve 100 % des parts de celle-ci. La plupart des travailleurs voient clairement les véritables intentions de De Graeve : son plan de transformation du service public télévisuel en société anonyme (SA) présente toutes les caractéristiques d'une privatisation. Une fois la BRTN transformée en SA, toutes les portes s'ouvriraient aux volontés patronales. Le capital privé pourrait facilement faire son entrée dans la

société. Elle pourrait être également "saucissonnée" en diverses filiales privatisables. Le statut du personnel serait rapidement remis en question, ce qui faciliterait les licenciements, la flexibilité et l'obligation pour certains de travailler comme (faux) indépendant. Les syndicats soulignent les cas de Belgacom, de La Poste et des chemins de fer. La privatisation et toutes les attaques sociales y ont aussi emprunté la voie de la "SA de droit public". La CGSP et de la CCSP ont d'autre part manifesté

leur indignation face au projet de faire passer le personnel du statut de fonctionnaire au régime contractuel. Ce serait un dangereux précédent pour les services publics. Les syndicats exigent au contraire la régularisation de 700 contractuels que compte déjà la BRTN. Tous ceux qui veulent soutenir ou collaborer aux actions du personnel de la BRTN (des pétitions et tracts circulent) peuvent contacter le front commun syndical : 02/741.52.32 (CCSP) et 02/741.52.30 (CGSP).

90 % de soutien à l'alternative budgétaire du PTB

Kris Hertogen

Depuis le 1er septembre 1995, le PTB diffuse, parmi les travailleurs, un référendum à propos de son alternative pour faire payer les riches. A ce jour, 19.139 personnes l'ont complété. 18.500 formulaires ont été récoltés par plusieurs milliers de collaborateurs bénévoles dans tout le pays, aux usines, dans les maisons médicales de Médecine pour le Peuple, les quartiers, les bureaux de pointage, les marchés et lors d'actions syndicales. Les résultats provisoires montrent qu'une grande majorité soutient l'alternative anticapitaliste du PTB.

Que pensent les travailleurs de l'alternative du PTB ?

	D'accord (en %)	Pas d'accord (en %)	Pas d'opinion (en %)
Semaine de 32 heures sans perte de salaire, avec embauches, sans flexibilité et payée par les patrons	87	7	6
Indemnités (chômage, maladie...) à 60 % du salaire brut	85	8	7
Médecine gratuite	84	7	9
Arrêt des privatisations. Ce qui a été vendu au privé doit revenir à l'Etat	79	10	11
500 milliards payés par les riches • un impôt annuel de 2 % sur les fortunes au-dessus de 20 millions = 100 milliards • les revenus des fortunes doivent être imposés comme ceux du travail = 200 milliards • augmentation de l'impôt des entreprises au taux de 40 % = 150 milliards • diminuer de 2 % les intérêts que les banques encaissent pour la dette publique = 50 milliards	90	3	7
Pour l'unité de la Belgique, pour la solidarité de tous les travailleurs	88	5	7
Droits politiques et sociaux égaux pour les travailleurs belges et immigrés	63	22	15

Les premiers résultats



Des milliers de bénévoles ont récolté partout des formulaires (ici lors des Fêtes gantoises), ce qui a nécessité un no...

Dans son budget 1997, le gouvernement sabre dans les revenus des travailleurs et épargne à nouveau les riches. "Pas d'accord", disent les participants au référendum du PTB. Neuf personnes interrogées sur dix soutiennent l'alternative budgétaire du PTB. Le soutien est encore plus grand parmi les ouvriers (93 %). Parmi les syndiqués, 94 % des FGTB interrogés et 91 % des CSC disent oui à l'alternative qui donne un contenu concret au slogan : "Nos poches sont vides. Prenez l'argent chez les riches."

Les lois salariales du gouvernement Dehaene interdisent la lutte pour une diminution radicale du temps de travail avec maintien du salaire. Pour le gouvernement, la diminution du temps de travail n'est possible que lorsque les travailleurs acceptent une diminution de salaire et davantage de flexibilité. "Pas d'accord", répliquent

les participants au référendum du PTB. 87 % soutiennent la revendication de 32 heures avec maintien du salaire, sans flexibilité et avec de nouvelles embauches. Cette revendication récolte le plus de soutien parmi les ouvriers et les chômeurs (90 % pour chaque catégorie). Parmi les affiliés FGTB, 92 % soutiennent la proposition et parmi les CSC, 89 % (82 % pour les non-syndiqués).

Dans son budget 1997, le gouvernement s'en prend à nouveau aux revenus des chômeurs, déjà durement frappés ces dernières années. Le principe de sélectivité est introduit dans l'assurance-maladie.

"Vraiment pas d'accord", disent les participants au référendum du PTB. 85 % soutiennent la revendication d'une indemnité de 60 % du salaire brut pour tous en cas de chômage ou de maladie. 87 % des chômeurs soutiennent cette

proposition.

Le gouvernement augmente à nouveau les frais d'hospitalisation. Le prix de certains médicaments va augmenter. Une famille moyenne dépense aujourd'hui en moyenne 80.000 F (après remboursement) par an pour les frais médicaux. "Pas d'accord", estiment les participants au référendum. 84 % sont pour une médecine gratuite. Parmi les patients de Médecine pour le Peuple, leur proportion atteint les 90 %.

Pas d'accord avec la politique de privatisation

Voici quelques mois, le gouvernement a privatisé Belgacom. Des plans sont établis pour privatiser des pans entiers de la Poste et le plan Schouppe-Damar prévoit la privatisation de certains départements de la SNCB.

"Pas d'accord", affirment les

Le référendum des travailleurs dans les entreprises

	Bell Anvers	Agfa Gevaert	Union Minière	Docks Anvers	Bosch Tirlémont	Renault Vilvorde	Volkswagen Forest	Cockerill Sambre Charleroi	Cockerill Sambre Liège	FNNH Liège
32 h semaine	61 %	81 %	87 %	96 %	81 %	91 %	92 %	93 %	95 %	92 %
60 % pour chômage...	70 %	76 %	81 %	90 %	81 %	87 %	88 %	86 %	91 %	80 %
Médecine gratuite	65 %	75 %	81 %	88 %	83 %	77 %	78 %	84 %	75 %	83 %
Arrêt des privatisations	53 %	60 %	76 %	67 %	87 %	77 %	82 %	73 %	82 %	70 %
500 milliards des riches	83 %	84 %	88 %	92 %	90 %	97 %	94 %	93 %	94 %	94 %
Unité de la Belgique	81 %	78 %	86 %	83 %	88 %	82 %	88 %	88 %	93 %	94 %
Droits égaux	38 %	29 %	47 %	48 %	56 %	34 %	53 %	58 %	61 %	65 %
Nombre total formulaires	81 ex	63 ex	130 ex	48 ex	48 ex	79 ex	347 ex	189 ex	127 ex	173 ex

Résultats du référendum des travailleurs



politiques égaux pour les immigrés. La proposition reçoit le plus de soutien des étudiants (74 %) et des chômeurs (70 %) et le moins des ouvriers (seulement 56 %). 62 % des affiliés CSC et 64 % des FGFB la soutiennent.

Parmi les ouvriers qui souscrivent aux cinq points de l'alternative pour faire payer les riches, 58 % soutiennent la revendication des droits égaux, 28 % y sont opposés et 13 % sans opinion. Ils suivent le PTB dans son alternative radicale mais pas encore dans ses propositions antiracistes. Un appel pour que chacun de nous relie de manière conséquente l'alternative anticapitaliste à la lutte antiraciste.

Des deux côtés de la frontière linguistique, les partis bourgeois se servent du nationalisme pour empêcher une lutte contre le capital et son pouvoir d'Etat.

Il ressort des résultats du référendum que cette haine nationaliste récolte peu de soutien parmi la population. 88 % des personnes interrogées sont pour l'unité de la Belgique et la solidarité des travailleurs. Ce soutien est général : Anvers (87 %), Brabant (90 %), Hainaut (88 %), Liège (87 %), Limbourg (89 %), Namur (94 %) et Flandre orientale (87 %). Parmi les personnes qui ne soutiennent pas la revendication de l'égalité

des droits pour les immigrés, 75 % (trois sur quatre) sont pourtant d'accord avec la solidarité nationale parmi les travailleurs. Ils sont influencés par les campagnes racistes des partis bourgeois mais ils résistent à l'agitation nationaliste. Parmi les personnes qui soutiennent les droits égaux, 95 % sont pour l'unité nationale entre Wallons, Flamands et Bruxellois.

Qui a pris part au référendum ?

Les 19.139 personnes qui ont participé au référendum des travailleurs du PTB se

répartissent par provinces comme suit : Anvers (4.255), Brabant 2.388), Hainaut (1.179), Limbourg (2.064), Liège (1.669), Namur (1.032), Flandre orientale (5.078) et Flandre occidentale (868). Six participants sur dix sont des hommes et quatre, des femmes. Les ouvriers constituent la majorité des participants (39 %).

Ensuite, viennent les chômeurs (23 %), les employés (16 %), les fonctionnaires (7 %), les étudiants (7 %) et les indépendants (3 %). 5 % des participants sont des femmes ou des hommes au foyer. 7 % de ces personnes sont des pensionnés et

1,6 %, des invalides. Trois participants sur quatre sont affiliés à un syndicat. Parmi les affiliés, 41 % sont membres de la CSC, 53 % de la FGFB et 6 % du syndicat libéral CGSLB.

Des récits émouvants

Au verso du formulaire du référendum, les participants pouvaient inscrire leur opinion personnelle ou un récit sur les conséquences de la crise dans leur vie (travail ou famille). Plus de 3.000 personnes — près d'une sur six — ont saisi cette occasion.

Un certain nombre de ces

récits — parfois émouvants — ont été publiés au cours de l'année passée dans notre hebdomadaire.

La grande majorité des formulaires du référendum ont été rassemblés par des milliers de bénévoles. Il s'agit d'un travail gigantesque. Nous avons en effet estimé qu'il faut consacrer au minimum dix à quinze minutes à chaque personne pour que celle-ci complète le formulaire. Sur cette page, nous reprenons quelques tableaux avec les résultats détaillés du référendum dans les entreprises et les maisons médicales, mais aussi parmi les chômeurs et les fonctionnaires.

Le référendum aux bureaux de pointage

	Anvers	Liège	Limbourg	Namur	Flandre orientale	Total
32 heures semaines	89 %	82 %	92 %	97 %	90 %	90 %
60 % pour chômage...	88 %	73 %	92 %	93 %	88 %	87 %
Médecine gratuite	89 %	80 %	92 %	97 %	86 %	88 %
Arrêt des privatisations	73 %	61 %	86 %	97 %	82 %	79 %
500 milliards des riches	85 %	79 %	92 %	97 %	89 %	90 %
Unité de la Belgique	83 %	79 %	90 %	97 %	91 %	90 %
Droits égaux	65 %	55 %	77 %	62 %	75 %	70 %
Nombre total formulaires	227 ex	415 ex	132 ex	29 ex	810 ex	3719 ex

Le référendum dans les maisons médicales de Médecine pour le Peuple

	Deurne	Hoboken	Malines	Schaerbeek	Genk	Lommel	Herstal	Seraing	Zelzate	Total
32 heures semaines	85 %	88 %	85 %	88 %	93 %	91 %	93 %	93 %	87 %	88 %
60 % pour chômage...	83 %	88 %	85 %	79 %	87 %	89 %	92 %	86 %	90 %	86 %
Médecine gratuite	88 %	90 %	84 %	84 %	93 %	93 %	93 %	96 %	93 %	90 %
Arrêt des privatisations	73 %	80 %	79 %	80 %	85 %	83 %	87 %	76 %	84 %	80 %
500 milliards des riches	88 %	91 %	86 %	87 %	91 %	91 %	99 %	99 %	93 %	91 %
Droits égaux	88 %	87 %	82 %	85 %	89 %	93 %	92 %	87 %	88 %	88 %
Unité de la Belgique	60 %	60 %	60 %	86 %	77 %	66 %	64 %	70 %	60 %	64 %
Nombre total formulaires	418	705	96	300	227	152	225	102	462	2687

	Saint Roch Liège	Kraft Namur	Sidmar Zelzate	Volvo Gand	Vynckier Gand	Ford Genk	Bekaert Lanklaar	SNCB	Total ouvriers	Total employés	Total fonctionnaires	
	92 %	92 %	87 %	87 %	86 %	77 %	91 %	87 %	97 %	90 %	82 %	83 %
	80 %	83 %	85 %	85 %	83 %	86 %	88 %	76 %	84 %	86 %	81 %	79 %
	83 %	83 %	83 %	83 %	76 %	84 %	85 %	82 %	80 %	84 %	79 %	82 %
	70 %	77 %	79 %	79 %	65 %	86 %	83 %	74 %	92 %	80 %	73 %	82 %
	94 %	94 %	93 %	93 %	93 %	95 %	94 %	82 %	92 %	93 %	89 %	89 %
	94 %	88 %	86 %	86 %	75 %	86 %	90 %	71 %	90 %	88 %	88 %	88 %
	65 %	48 %	45 %	45 %	37 %	43 %	59 %	39 %	48 %	56 %	62 %	64 %
	73 ex	60 ex	52 ex	662 ex	361 ex	44 ex	783 ex	38 ex	91 ex	6270	2.537	1.097

Le PTB lance la deuxième phase de la campagne référendum

K. Hertogen : rentabiliser pleinement ce moyen de nous faire connaître largement

Continuer la campagne référendum ou l'arrêter ? Cette question était l'enjeu d'une discussion au Comité Central du PTB. Il a décidé à l'unanimité de relancer la campagne à partir du 5 octobre. Pourquoi ?

Kris Hertogen, qui dirige la campagne au niveau national, nous répond.

Peter Franssen

Kris Hertogen. Cette campagne est l'une des meilleures que nous ayons jamais menées. «Droit dans la cible», disait un responsable d'une section d'usine importante lors d'une réunion de bilan. Le référendum lui avait permis de mener de nombreuses discussions dans son usine sur ce que représente notre parti. Deux ouvriers sur trois ne connaissaient pas vraiment le PTB. Bien que nous y travaillions depuis vingt ans, les ouvriers ne connaissaient pas notre alternative globale et ne savaient pas que sommes des communistes. Cette campagne nous offre l'occasion de nous faire connaître sur une large échelle.

Le secrétariat national a reçu 606 formulaires remplis. Plus des deux tiers provenaient de la distribution sous forme de toutes-boîtes. Dans la province de Namur — où le parti ne travaillait pas encore auparavant — la campagne a permis une véritable percée. D'autres camarades ont pu se faire connaître comme communistes dans leur quartier ou à leur travail.

Un instrument efficace pour parler de politique avec les gens

Kris Hertogen. Grâce à cette campagne, des milliers de gens ont

discuté de notre programme et de la nature de notre parti. Le référendum est un instrument simple et efficace, à la mesure des ouvriers. Pour la première fois, de simples gens discutent de l'alternative de notre parti avec leurs collègues de travail, dans leur famille et leur cercle d'amis. Dès que cette discussion politique est engagée, il est plus facile de présenter le journal Solidaire. Dans une province, la direction de la campagne a expliqué que le référendum a permis d'augmenter la vente de Solidaire de 25 %. 68 % des personnes qui ont décidé d'adhérer au parti dans cette même province appartiennent au groupe des nouveaux collaborateurs de la campagne référendum.

L'enquête permet également de connaître l'opinion des gens et nous oblige tous à discuter de politique. Les médecins de Médecine pour le Peuple ont pu reprendre le fil de la discussion politique avec leurs patients. Sur 19.139 réponses, 3.000 contiennent un récit, une opinion et/ou une question. Un responsable d'une section d'usine écrit : «Dans notre usine, le référendum a suscité beaucoup de questions. Nous y avons répondu dans un tract. Cela donne l'image d'un parti qui est en contact avec les gens, qui se préoccupe de leur sort.»



Kris Hertogen : «Cette campagne est une des meilleures que nous ayons menées. Mais le résultat est encore en dessous de nos possibilités. C'est pourquoi nous lançons une deuxième phase.»

Il n'empêche que la campagne court déjà depuis un an. Que répondez-vous à ceux qui disent qu'on ne peut pas présenter éternellement la même chose ?

Kris Hertogen. Il faut beaucoup de temps et beaucoup d'efforts pour que des points importants de notre ligne politique pénètrent dans la population. Regardez comment les patrons s'y prennent. Ceux-là mènent campagne du matin au soir pour l'Europe, pour la défense de la compétitivité, etc. Nous devons faire la même chose pour notre programme qui traduit les intérêts des travailleurs.

Dans le passé, il nous est arrivé d'interrompre prématurément de très bonnes campagnes en les remplaçant par d'autres. Lors du

congrès, il y a un an et demi, notre parti a décidé de poursuivre les campagnes jusqu'à ce que toutes les possibilités soient transformées en résultats réels. Jusqu'à présent, nous avons recueilli 19.139 formulaires. C'est six fois plus que les réponses reçues pendant notre sondage d'opinion sur la flexibilité en 1990. Mais ce résultat reste néanmoins loin en deçà de l'objectif de 60.000 formulaires que nous nous étions fixé. Au début de la campagne, chaque province a établi son propre objectif. Telle province a réalisé 16 % de son objectif, telle autre 69 %. Si tout le monde avait obtenu ce dernier score, nous aurions récolté 41.500 formulaires. Beaucoup de sections se rendent compte qu'elles sont loin d'avoir épuisé leurs possibilités. Certains camarades disent : «Si nous reprenons la campagne, nous sanctionnons les meilleurs, qui ont déjà donné le maximum.» Cet argument, en apparence flatteur pour les meilleurs collaborateurs, ne tient pas la route. L'expérience des meilleurs collaborateurs peut précisément être utilisée pour permettre à ceux qui avaient moins bien réussi de rectifier le tir et d'atteindre à leur tour le plus haut niveau. C'est la raison pour laquelle les expériences des meilleures provinces sont transmises aux autres et discutées.

Engager beaucoup de collaborateurs et briser le statut de parti inconnu

Cette deuxième phase est-elle conçue de la même manière que la première ?

Kris Hertogen. Nous devons progresser et conquérir des terrains nouveaux. A certains endroits, nous y sommes parvenus l'année dernière. C'est la voie à suivre et à développer le plus

rapidement. Dans la campagne référendum, nous pouvons engager de manière efficace des centaines de collaborateurs à des endroits où nous étions absents jusqu'à présent : les quartiers, les bureaux de chômage et les petites entreprises. Cela nous permettra de résoudre deux problèmes auxquels nous nous heurtons à chaque campagne électorale : le fait que notre parti est encore inconnu d'un grand nombre de personnes et l'engagement de collaborateurs que nous n'avons plus contactés depuis des années. Dans ce sens, cette campagne est une préparation à la campagne électorale de 1999.

Aux bureaux de chômage, la campagne référendum sera liée à des enquêtes sociales concrètes sur les problèmes et les revendications des chômeurs. Dans d'autres sections du parti, comme la section internationale et les groupes antiracistes, la campagne sera un instrument excellent pour expliquer le parti que nous sommes ainsi que l'ensemble de notre programme, car sur ces terrains également, nous rencontrons des travailleurs et des syndicalistes. Aux immigrés, nous ne parlerons pas seulement de notre programme antiraciste, mais nous leur présenterons l'ensemble de notre programme. Quant aux organisations de jeunes, elles pourront travailler avec le référendum dans les mouvements de l'enseignement.

En général, nous veillerons à mieux utiliser le référendum à l'occasion des grèves et d'autres actions, ce qui ne fut pas vraiment le cas l'année dernière. Cela démontre que nous nous occupons trop unilatéralement du développement de la lutte de classes et que nous négligeons deux autres tâches importantes : l'éducation politique des travailleurs et le renforcement du parti.

Question supplémentaire sur la dissolution de la gendarmerie

Dans certaines grandes usines, 10 à 15 % des ouvriers ont déjà rempli le référendum. N'est-ce pas ridicule de l'y relancer ?

Kris Hertogen. Non, car ainsi nous montrons seulement que nous prenons notre programme et nos objectifs au sérieux. Nous devons y avoir l'ambition d'atteindre une nouvelle couche de 10 à 15 %. C'est possible, si nous osons demander aux ouvriers qui nous sont favorables de faire circuler à leur tour quelques formulaires parmi leurs collègues de travail. Nous devons nous appuyer sur eux pour nous renforcer. En ne travaillant qu'à l'entrée de l'usine, nous donnons la fausse impression que nous sommes capables de travailler sans eux. Nous pouvons également de-

mander à ces ouvriers de nous aider à faire connaître le parti. Ils peuvent diffuser le référendum dans leur cercle d'amis, dans leur quartier, leur club sportif, leur famille...

Nous devons nous réorienter en fonction d'une conjoncture politique différente. Le bouleversement suscité par les enlèvements d'enfants a révélé une méfiance générale vis-à-vis du régime. S'y ajoute le mécontentement à propos d'un nouveau plan global. Dans cette situation, le PTB est en position de force pour se rendre parmi la population. Car nous sommes les seuls à présenter une alternative économique et politique qui réponde vraiment aux questions des gens et qui offre une solution à leurs problèmes. Aux cinq questions du référendum, nous avons décidé d'en ajouter une sixième sur la dissolution de

la gendarmerie. Celle-ci a démontré son incapacité et sa mauvaise foi dans l'affaire des enfants disparus. Ce corps de police est uniquement efficace lorsqu'il s'agit de briser les grèves, de matraquer les manifestants, d'espionner et de fichier les progressistes, les syndicalistes, les immigrés et les révolutionnaires.

Dans sa forme actuelle, le référendum relie notre alternative anticapitaliste aux grandes discussions politiques de l'heure : la fascisation, le racisme et le nationalisme. Et dans une annexe sur le sujet de la compétitivité, nous défendons clairement notre alternative socialiste, la seule réponse réaliste au capitalisme qui engendre la pauvreté, le chômage, le fascisme et la guerre.

Un deuxième complot de la gendarmerie dans l'affaire Cools ?

Qui a fourni et manipulé "le témoin anonyme" ?

La direction de la gendarmerie a-t-elle également mené une enquête secrète dans l'affaire Cools, comme dans l'affaire Dutroux ? L' "élucidation" soudaine de l'assassinat de l'ancien président du PS doit-elle servir, elle aussi, à la soif de pouvoir de la gendarmerie ? Des indications fondées poussent à le croire.

Kris Merckx

D'emblée, l'apparition soudaine du "témoin anonyme", à la base de l'éclaircissement partiel du meurtre d'André Cools, a suscité de nombreuses questions. D'abord à propos du moment où ce témoin est apparu. Il se serait manifesté vers la mi-juin. Ses déclarations ont conduit à l'arrestation de Taxquet et Van der Biest, le mardi 3 septembre. Ces développements sensationnels dans l'enquête sur l'affaire Cools interviennent donc exactement pendant la semaine où la Belgique est en état de choc suite à la découverte des corps d'An et Eefje et aux funérailles qui ont suivi. Une coïncidence pour le moins surprenante.

L'identité du témoin anonyme suscite encore plus de questions. Maître Dessy, l'avocat de Van der Biest, s'est immédiatement étonné de la précision consternante avec laquelle il a décrit la manière de procéder des assassins. Il n'y a que deux explications. Soit le témoin a suivi le complot de près, ou il y a même participé, soit il a été impliqué dans l'enquête policière ou obtenu des informations précises de certains enquêteurs. Dans un article bien documenté, *La Wallonie* apporte des arguments en faveur de cette dernière hypothèse.

Une opération Othello-bis ?

Sous le titre "Un Othello-bis dans l'affaire Cools", Jean-Pierre Désiron écrit : «Le dossier Othello (l'enquête parallèle de la gendarmerie dans l'affaire Dutroux, ndlr) a démontré que ce corps de sécurité menait ses propres enquêtes, sans en être saisi par qui de

droit. Dans l'affaire Cools également plane l'ombre pesante d'une possible opération de même nature.»* Le 19 septembre, le journaliste assiste à la conférence de presse où l'état-major de la gendarmerie tente de devancer les révélations du ministre De Clerck à la Chambre sur le sabotage de l'enquête sur Dutroux par la gendarmerie. Il y remarque que «dans la foulée, un haut gradé de la maréchaussée y va d'une phrase qui passe relativement inaperçue. "C'est aussi grâce à l'initiative de gendarmes de la cellule Cools que l'enquête sur l'assassinat d'André Cools a été relancée".» Pourquoi ce cocorico de la gendarmerie, se demande Jean-Pierre Désiron. Et il examine les circonstances dans lesquelles deux gendarmes gradés de la cellule Cools — un sous-officier de la BSR de Seraing et un autre de la BSR de Liège — ont "amené" le témoin anonyme. Voici ce qu'il découvre : «Les deux gendarmes ont, depuis la mi-juin, plusieurs fois rencontré le témoin en dehors de la cellule Cools, sans en référer ni à leur chef d'enquête (le commissaire Brose de la Police Judiciaire) ni à leur magistrat instructeur (Madame Ancia). Il faut attendre de longues semaines pour que les deux gendarmes informent de leur trouvaille la juge Ancia qui prévient à son tour le commissaire Brose. Les gendarmes vont alors imposer au magistrat instructeur qui, selon les règles de la procédure judiciaire, est sensé diriger l'enquête, la manière d'exploiter ce témoignage et la suite de l'enquête. De surprenante, la conduite des deux gradés de la gendarmerie — pourquoi justement les gradés et pas les deux autres gendarmes de la cellule Cools ? — devient alors réelle-



Le procureur Bourlet (à gauche) et le juge Connerotte (à droite) sont devenus des héros. La gendarmerie, qui exploite leur popularité, a-t-elle voulu, dans le conflit Liège-Neufchâteau, faire pencher la balance encore plus en faveur de ce dernier parquet ? En donnant précisément aujourd'hui des éléments dont elle disposait depuis longtemps sur l'affaire Cools ? (Photo Belga)

ment ahurissante, s'il est exact que, comme il se le dit au palais de justice de Liège, les pandores ne laissent pas le choix à Ancia : c'est à leurs conditions ou ce n'est pas du tout. Traduction en clair : si vous n'êtes pas d'accord, nous repartons avec notre témoin sous le bras. "Nous sommes couverts", auraient-ils même ajouté. Le 3 septembre, toujours devant les deux gendarmes gradés et toujours hors cellule Cools, le témoin anonyme dépose officiellement. Un PV est rédigé. On apprendra plus tard qu'il se décline en quinze points et détaille très précisément le scénario de l'assassinat. Le témoin désigne nommément Taxquet, Todarello, Solazzo, Di Mauro et Castellino comme étant les organisateurs du meurtre. Sur les indications de Castellino, "fourni" par ledit témoin, l'arme du crime est repêchée dans les eaux de l'Ourthe. Les renseigne-

ments collectés par les gendarmes de la cellule Cools étaient donc de premier ordre. La manière dont ils ont été amenés posent cependant question.»*

Retirer les lauriers et effacer le sabotage de l'enquête sur Dutroux

Pourquoi les gendarmes ont-ils joué en solo, préférant oeuvrer en secret avant d'imposer leur tempo à la suite de l'enquête ? On peut y répondre de deux manières selon Désiron.

Première explication : «Ils voulaient, et leur hiérarchie avec eux, retirer les lauriers de leur travail pour leur seul corps d'origine.»* C'est le même motif qui a guidé la gendarmerie dans l'affaire Dutroux. Lors de l'enlèvement de Laetitia Delhez à Bertrix, la gendarmerie a vu l'occasion de prendre également le contrôle des enquêtes sur les enlèvements d'enfants. Le parquet de Neufchâteau ne dispose pas d'une police judiciaire propre et travaille donc exclusivement avec des gendarmes. A l'opposé du parquet de Liège, il a reçu tout de suite l'information sur Dutroux que la gendarmerie avait jusque là scandaleusement retenue. En plus, Dutroux, devenu audacieux, avait circulé pendant une demi-journée dans les environs de l'enlèvement en utilisant sa propre voiture munie de sa propre plaque d'immatriculation et dont le pot d'échappement était cassé. Des témoins avaient donc remarqué sa présence et même noté le numéro d'immatriculation. Grâce à tout cela le procureur Bourlet a pu —

bien heureusement — vite élucider le rapt et est devenu un héros national. La gendarmerie a profité de sa popularité pour occuper entièrement le terrain, surtout la télévision. Dans le conflit entre Liège et Neufchâteau, la balance a complètement penché à l'avantage de ce dernier parquet, favorable à la gendarmerie. En apportant des preuves indiquant qu'il fallait chercher les organisateurs du meurtre dans la mouvance Van der Biest — ce que Neufchâteau affirmait déjà depuis 1992 — la gendarmerie pouvait encore renforcer l'effet et augmenter son autorité. L'une des conséquences immédiates était le départ forcé du commissaire Brose, "pour laisser libre champ à la gendarmerie"*. Contrairement à la version officielle, il n'est pas parti de son plein gré.*

Jean-Pierre Désiron évoque une deuxième explication, qui n'exclut pas nécessairement la première. L'Etat-major de la gendarmerie, sachant que son opération secrète sous le code Othello serait révélée, «a voulu éviter de courir le même risque dans l'affaire Cools. Les deux gendarmes gradés de la cellule Cools sont alors priés de remettre dans le circuit officiel de l'enquête les éléments que la gendarmerie avait collectés dans son coin.» Le journal conclut ainsi : «Le témoin anonyme, assurément très au fait du complot, vient-il du milieu ou a-t-il eu connaissance de cette opération d'une autre manière ? La question est d'importance.»* *La Wallonie* ne répond pas, mais il est clair que ce témoin a été fourni et manipulé par la gendarmerie.

* *La Wallonie*, 25 septembre 1996.

Des questions sur l'adjutant chef Verduyck

Aux questions que *La Wallonie* pose à propos du témoin anonyme, nous ajoutons :

1° Le témoin a-t-il été "fourni" par l'adjutant chef Verduyck de la BSR (gendarmerie) de Neufchâteau ? Selon un rapport de l'avocat général Spirlet de Liège du 24 mars 1994, Verduyck possédait à ce moment déjà «des éléments en direction de la mouvance Van der Biest, dont il prétend que s'ils étaient révélés, la vie de certaines personnes pourrait être en danger». * A moins que le témoin

ne soit Verduyck lui-même, ou un de ses collaborateurs ?

2° Est-il dès lors possible que la gendarmerie ait détenu depuis deux ans la clé qui permettait de résoudre l'énigme du meurtre de Cools et pourquoi l'a-t-elle cachée pendant si longtemps ? Depuis que la gendarmerie est autorisée à mener des enquêtes "pro-actives" elle peut — sans décision ou contrôle de la Justice — collecter des renseignements pour "prévenir" des crimes. Elle peut ainsi diriger et/ou saboter des enquêtes, éliminer les

autres services de police, discrediter un juge d'instruction ou en faire un héros et acquérir ainsi une position dominante. Le mouvement populaire pour la justice et la vérité doit, comme dans l'affaire Dutroux, exiger dans l'affaire Cools une enquête publique sur le rôle de la gendarmerie. Pour que la nécessité de dissoudre ce corps antidémocratique éclate.

* L'Affaire Cools, Sergio Carrozzo, Marie-Pierre Deghaye et Gérard Rogge, Ed. Luc Pire, p. 185.

EN BREF

Impossible de ne pas trouver la cache !

«J'en ai marre d'entendre répéter à quel point Marc Dutroux était ingénieux et qu'il était impossible de trouver la cache où Julie et Mélissa ont été enfermées. Nous sommes descendus dans la cave à Marcinelle et pour nous, il était évident qu'il y avait quelque chose à cet endroit.» C'est ce que déclare Jean-Denis Lejeune, le père de Julie. La coupe a débordé lorsqu'il a entendu la gendarmerie répétant qu'il était impossible de découvrir la cache. «Je me suis enfermé dans la cache. J'ai gémi et j'ai parlé d'une voix normale. Louisa, qui se trouvait de l'autre côté, a parfaitement tout entendu.» (De Morgen 6/9/96)

Enquêtes parallèles de la gendarmerie

Christine Matray, présidente du tribunal de commerce de Namur, et porte-parole de l'Association syndicale des Magistrats : «L'adjudant Van Keer (du syndicat de la gendarmerie) a fait des déclarations (sur les affaires étouffées par les magistrats, ndlr) qui sont à la fois stupéfiantes et qui sont tout à fait cautionnées par l'État-major de la gendarmerie. Le général De Ridder l'accompagnait samedi soir à la BRTN où il a fait ses premières déclarations. Il faut se demander s'il n'y a pas là un manquement à un devoir élémentaire de loyauté et de soumission à la loi... Il y a eu une montée en puissance de la gendarmerie dans le cadre d'une politique orientée vers la sécuritaire... Le Département de l'Intérieur a pu rassembler les énergies et les moyens nécessaires pour renforcer la gendarmerie... La Justice... bénéficie d'un moins grand appui politique... (La gendarmerie) dispose d'un réseau d'informations à l'échelle nationale... Les parquets n'ont que les informations rassemblées au niveau de l'arrondissement... C'est pourquoi ils ont absolument besoin de la collaboration de la gendarmerie. Or, dans d'innombrables dossiers, les magistrats ont le sentiment que, lorsqu'ils prescrivent un devoir à la gendarmerie, celle-ci fait d'abord rapport à son état-major, alors que les magistrats ont la responsabilité légale des enquêtes. Cette dérive conduit à des enquêtes parallèles qui sont au coeur des problèmes que nous vivons aujourd'hui. (Le Vif, 27 septembre)

La gendarmerie savait tout !

Une vidéo-info du PTB. Herwig Lerouge, qui participe pour le moment à des débats sur l'affaire Dutroux un peu partout dans le pays, explique en 24 minutes l'énorme responsabilité de la gendarmerie dans ce drame. Elle a manipulé et saboté l'enquête. La gendarmerie est devenue un danger pour notre société. Elle contrôle tout le monde, mais personne ne la contrôle. Dans cette émission, Herwig Lerouge plaide en faveur de la dissolution de la gendarmerie.

Cette vidéo-info du PTB est destinée en premier lieu à notre école de membres, mais tout le monde peut la commander pour la visionner et en discuter. C'est une nouvelle initiative du PTB. D'autres vidéos informatives suivront bientôt sur les lois-cadres du gouvernement et le référendum du PTB, ainsi qu'une vidéo de la Ligue anti-impérialiste (LAI) sur la campagne Rwanda.

Vous pouvez commander ces vidéos à l'adresse : PTB vidéo-info, boulevard Lemonnier 171, 1000 Bruxelles (tél. pendant les heures de bureau : 02/513 77 60).

Sans nouvelles de Gevrije, disparu depuis onze ans

Sa soeur : «La police m'a accusée d'avoir enlevé mon frère !»

Gevrije Cavas a disparu en février 1985 à Molenbeek. Il avait six ans. Il était sorti rejoindre son grand frère qui jouait au football. Cela fait maintenant onze ans que ses parents, réfugiés arméniens de Turquie, attendent son retour.

Propos recueillis par Alice Bernard

Zeki, frère de Gevrije. Une heure à peine après sa disparition, nous sommes allés au commissariat. Ce n'était pas facile. Il n'y avait pas longtemps que nous étions en Belgique, nous ne parlions pas bien le français. Les policiers nous ont renvoyés chez nous en disant de bien chercher partout dans la maison, chez les amis, dans la famille...

Fehime, soeur de Gevrije. Nous avons cherché partout, mais sans résultat. Nous sommes retournés cinq fois au commissariat; chaque fois, ils nous renvoyaient. Ils sont venus à la maison à 23 h seulement. Ils ont fouillé partout, regardé sous les fauteuils en disant «il s'est peut-être endormi quelque part». Le lendemain seulement, ils ont commencé à vraiment chercher : ils ont amené des chiens, sondé le canal pas loin. C'est le jour même qu'il aurait fallu faire tout ça.

Zeki. Il y a eu des avis de recherche dans la presse, mais nous n'avions pas les moyens de faire des affiches et de les

diffuser partout. Nous étions des réfugiés et le CPAS nous donnait quelque chose comme 3.000 francs par semaine, pour une famille de 14 enfants. Que vouliez-vous qu'on fasse ?

Un peu plus tard, quelqu'un a déclaré à la police qu'il avait vu le petit avec une dame à la gare du Midi. On a fait un portrait-robot de cette femme, mais ça n'a rien donné.

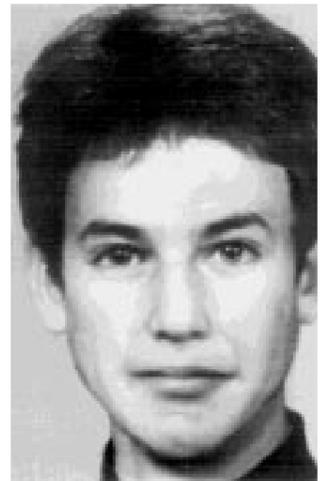
Fehime. Ils m'ont convoquée au bureau de police. Le témoin disait que la femme avait un grain de beauté sur le visage. J'en ai un aussi. Alors ils voulaient savoir si ce n'était pas moi. Vous vous rendez compte ? J'aurais enlevé mon petit frère !

Zeki. Et puis tout le monde nous a laissés tomber. Nos parents avaient peur pour leurs autres enfants. Ils avaient beaucoup de problèmes avec le CPAS et ont décidé de venir habiter à Liège.

Nous n'avons pas eu de nouvelles des enquêteurs, jusqu'en 1990, quand l'inspecteur Doms, de la PJ de Bruxelles, a repris le dossier. Il s'est vraiment beaucoup démené. Il a fait beaucoup de démarches, a contacté le FBI, mais il était tout



Gevrije à six ans et Gevrije tel qu'il devrait être à 15 ans. Portrait réalisé par ordinateur.



seul.

Fehime. Il nous a toujours dit qu'il aurait voulu faire beaucoup plus, mais que "en haut" on le bloquait. C'est lui qui nous a suggéré de venir à la conférence de presse des parents d'enfants disparus.

Les parents de Julie et Mélissa nous rendent l'espoir

Zeki. Les parents de Julie et Mélissa ont beaucoup de courage. Ils nous rendent l'espoir. La découverte du réseau Dutroux ne résoudra peut-être pas l'énigme de la disparition de Gevrije, car jusqu'ici on a parlé que de jeunes filles enlevées par cette bande.

Mais c'est vraiment important

de se mettre tous ensemble pour bouger et faire pression sur le gouvernement : il finira par être gêné et sera obligé de changer. Ce que nous aimerions maintenant, c'est qu'une fois encore on diffuse la photo de notre frère partout. L'Asbl Marc et Corinne l'a déjà mise sur Internet, mais il faudrait faire plus.

Par exemple, la RTBF n'a jamais fait grand chose pour nous. Encore récemment, ils ont promis de passer l'avis de recherche, mais nous attendons toujours...

Nous aimerions aussi trouver un avocat pour nous aider à avoir accès au dossier.

Tout soutien financier peut être versé au compte 000-1280022-10 de la famille Cavas à 4020 Liège.

3.000 motards pour que la vérité éclate

Qui est un danger pour la société ?

Willem Dewitte

3.000 motards, routiers et automobilistes ont participé le 15 septembre à une caravane de protestation organisée par un habitant de la commune limbourgeoise Mechelen-Bovelingen. "Contre une société qui permet que des enfants soient assassinés chez nous et dans le monde". Nous avons rencontré l'organisateur, Ghislain Missotten, du Café Bonanza.

«Incroyable de voir combien de gens sont venus spontanément à notre action. Initialement, nous comptions sur quelques motos et quelques centaines de personnes. Mais une réaction en chaîne s'est produite en quelques jours. Alors j'ai passé des heures au téléphone. On m'appelait de tous les coins du pays. Je me demandais comment ces gens avaient trouvé la petite affiche, un simple A4,



3.000 motards pour les enfants assassinés. Le patron de café Missotten veut relancer sa caravane de motos chaque année, pour empêcher que l'enquête sur le réseau de Dutroux-Nihoul ne s'éteigne doucement.

annonçant notre action. Des copies ont été apposées dans les magasins, les grandes surfaces à Bruxelles, les écoles. J'ai reçu des enveloppes pleines de pétitions signées. A présent, les gens m'écrivent «Merci, continuez». Dans mon petit café, je vois entrer des gens que je n'ai

jamais vus de ma vie. J'ai envoyé aux parents de Mélissa et d'An Marchal un enregistrement de notre action sur vidéo. Ils étaient heureusement surpris de voir comment quelqu'un pouvait lancer une telle action sans but lucratif. Les premières réactions étaient en

effet : "C'est un patron de café, il veut se remplir les poches". En réalité, cette action m'a coûté 60.000 F. J'ai décidé d'agir parce que je constatais avec indignation que la Justice ne faisait rien, alors que des gens qui ont commis des infractions beaucoup moins graves sont présentés comme un danger pour la société. Dans le passé, j'ai mené un petit commerce de faux dollars. J'ai passé trois mois en prison. Je n'oublierai jamais les paroles répétées à trois reprises par le juge : "Vous êtes un danger pour la société", après quoi on m'a renvoyé en prison pour 28 jours.

Nous protestons contre une société qui permet que l'enfant, le symbole même de l'innocence, soit assassiné. Nous recommencerons chaque année pour empêcher que l'enquête ne s'éteigne petit à petit. Et s'ils libèrent Nihoul, nous descendrons à nouveau dans la rue.»

Résistance populaire aux provocations d'Israël

Malgré le bain de sang, Arafat décide à nouveau de négocier

De jeunes palestiniens lancent des pierres en direction des soldats israéliens. Réponse : gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc. Les policiers palestiniens ripostent. La colère est profonde. Elle résulte non seulement de l'ouverture d'un tunnel sous le mont du Temple, mais de la misère, du chômage, de la violation totale des droits des Palestiniens, des confiscations de terres... Bref, de la faillite totale de ce qui était appelé le "processus de paix".

Jan Cools

Trois jours de combats intenses ont fait plus de 70 morts (dont 14 soldats israéliens) et plus d'un millier de blessés. La colère des Palestiniens qui luttent depuis trois ans contre une fausse paix mérite admiration et soutien. Mais il est à craindre qu'Arafat n'utilise cette résistance surtout pour redorer son blason terni. Il a rencontré le premier ministre israélien Netanyahu qui, sous couvert de "politique de paix", manœuvre pour le renforcement d'Israël au Moyen-Orient. Les Etats-Unis ont refusé, comme toujours, de condamner les provocations et la répression sanglante d'Israël.

Soulèvement dans les territoires occupés

Dans la nuit du 23 septembre, le maire de Jérusalem a ouvert un tunnel sous les mosquées de la vieille ville. Un nouvel accès, sur la Via Dolorosa, débouche au cœur du quartier palestinien. C'est une offense pour tous les musulmans et les Palestiniens. Arafat, de plus en plus sous pression de la population palestinienne mécontente, appelle à une manifestation de protestation. Des troubles éclatent, qui débouchent rapidement sur des échanges de coups de feu entre les soldats israéliens et les policiers palestiniens, d'abord à Jérusalem, ensuite à Gaza et dans toute la Cisjordanie. Israël envoie des chars et du matériel lourd. A 15 km de Jérusalem, des soldats israéliens pénètrent dans l'enclave autonome de Ramallah, l'une des villes sous contrôle "complet" de l'Autorité palestinienne. Un jeune Palestinien de 14 ans est abattu. Il y a de nombreux blessés. Sous la pression des manifestants, la police palestinienne ouvre le feu sur les soldats israéliens. Patrice Claude, journaliste du *Monde*, était à Ramallah. Il écrit : «15h40. Un Palestinien en civil brandit soudain un revolver et tire en direction des soldats israéliens. (...) "C'est un de Force 17, la garde d'élite d'Arafat", entend-on. Son geste modifie le climat. Un, deux, puis cinq, puis vingt ou trente policiers palestiniens en uniforme ouvrent le feu sur les soldats israéliens qui se réfugient sous les oliviers autour de Ramallah.» Ces événements indiquent, selon

plusieurs sources palestiniennes, qu'Arafat veut sciemment laisser dégénérer la situation pour pouvoir se rendre à de nouvelles négociations en position de force. Mais même si cette hypothèse se confirme, Arafat a dû négocier sous la pression des masses palestiniennes et il n'est pas maître de leur colère.

Netanyahu : les Palestiniens doivent renoncer à la violence, en échange de... rien

Netanyahu a expliqué son programme politique, le 10 juin, devant le Congrès américain. Il s'est basé sur un rapport, préparé à son intention par l'institut israélien d'études stratégiques et politiques. (1) Celui-ci débute ainsi : «Sous Netanyahu, Israël a l'occasion d'appliquer une politique qui permet des initiatives stratégiques (...) et encourage un renforcement renouvelé du sionisme.»

Il poursuit : «La politique de "la terre en échange de la paix" (les Palestiniens arrêtent leur lutte, les Israéliens leur donne de la terre, ndlr) de ses prédécesseurs (Rabin, Peres) doit être remplacée par une politique de "la paix en échange de la paix" (les Palestiniens arrêtent leur lutte et... ne reçoivent rien, ndlr) et une promotion de la démocratie et des valeurs occidentales».

Israël veut poursuivre le processus de paix. *Le Monde* du 2 juin 1996 relève : «Bibi (Netanyahu) sait qu'un bon tiers des 20 % de croissance engrangés par Israël ces trois dernières années furent la conséquence directe de l'ouverture politique engagée par Rabin et Peres à l'endroit des Arabes. Bibi sait que les grands marchés d'Asie ne se seraient jamais ouverts aux produits made in Israël sans l'accord d'Oslo. M. Netanyahu sait que jamais dans sa brève histoire, Israël n'a reçu autant d'investissements étrangers que depuis la poignée de main Rabin-Arafat du 13 septembre 1993. Israël n'avait qu'une quarantaine de représentations à l'étranger en 1991, il en a aujourd'hui plus de 140.»

En même temps, Netanyahu peut poursuivre le projet sioniste du "Grand Israël". Il défend mordicus la politique suivante : aucune concession sur Jérusalem, pas de



L'armée israélienne a répondu par le feu aux protestations des Palestiniens (photo Belga).

terre en échange de la paix, poursuite de la colonisation israélienne en Cisjordanie et à Gaza.

Un processus de paix injuste met fin aux droits palestiniens

Pour assurer leur contrôle des richesses pétrolières du Moyen-Orient, les Etats-Unis ont besoin d'un Etat israélien puissant. Si Arafat pense pouvoir bénéficier du soutien des Etats-Unis pour amener Israël à la modération, il se trompe. Mais il reste fermement attaché au "processus de paix" et fait concession sur concession. Sa crédibilité auprès des Palestiniens est tombée au plus bas. Car ils ressentent dans leur vie quotidienne les effets de ces concessions : misère, chômage et humiliations. Depuis mars 1996, après les attentats à la bombe du Hamas, les territoires occupés sont complètement bouclés. La vie économique est complètement paralysée. 14 à 20 % des Palestiniens de Gaza, soit près de 300.000 personnes, vivent sous le seuil absolu de pauvreté. Ils disposent d'en moyenne 1,5 dollar (50 FB) par jour et par personne.

Une nouvelle Intifada ?

Le processus de paix a instauré une sorte de régime d'apartheid, dans lequel les Palestiniens sont enfermés dans de petits "bantoustans". Et même dans ces territoires, il n'est nullement question d'autonomie. Cela s'est vu clairement lors des incursions militaires israéliennes dans les zones palestiniennes les plus "autonomes".

Arafat veut se servir de ce soulèvement pour forcer Netanyahu à des concessions. Mais au cours des trois dernières années, il a complètement capitulé devant Israël. Il a lié son sort à celui des accords de paix complètement injustes. Aujourd'hui encore, il se soumet à Netanyahu qui exige que le calme soit rétabli dans les territoires occupés. Samedi dernier, la police palestinienne, sur ordre d'Arafat, a empêché les Palestiniens en colère de forcer un barrage israélien à Ramallah. Des dizaines de Palestiniens y ont pourtant été abattus ces derniers jours.

Non, ce n'est pas une nouvelle Intifada. Car il manque une direction révolutionnaire unifiée qui pourrait organiser la résistance palestinienne. La colère populaire est présente, certes, et le peuple exerce une telle pression sur Arafat qu'il doit autoriser des manifestations contre Israël. Mais une fois la pression tombée, il fera tout ce qui est possible pour rétablir le "calme" et revenir s'asseoir à la table des négociations. Et là, il fera sans aucun doute de nouvelles concessions aux exigences israéliennes et américaines.

(1) Middle East Review, 19 juillet 1996, page 5-6.

Soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël

Si Israël peut se permettre une telle attitude, c'est grâce au soutien total des Etats-Unis. L'administration Clinton apparaît comme le gouvernement le plus pro-israélien qui ait été. En 1995, Clinton s'est adressé à l'AIPAC (un puissant lobby pro-israélien au sein de la politique américaine). Il a déclaré : «Nous maintiendrons les niveaux actuels dans les domaines de la sécurité et de l'économie. Notre engagement pour la sécurité et le bien-être de l'Etat juif est absolument indéfectible et sera poursuivi.»

Sous le gouvernement Carter, la construction des colonies était encore considérée comme «n'étant pas en accord avec le droit international, contre la

Convention de Genève». Clinton qualifie les implantations de «facteur qui peut provoquer des complications».

Le 28 août, Arafat a rencontré l'envoyé spécial des Etats-Unis au Moyen-Orient, Dennis Ross. Arafat s'est dit par la suite satisfait car Ross lui avait assuré qu'«Israël est prêt à faire quelque chose et a de bonnes intentions». Le jour même, Israël envoyait ses bulldozers retourner le terrain pour construire 1.800 nouvelles habitations dans la colonie de Kiryat Sefer. Un jour plus tard, la radio israélienne annonçait l'inauguration de 2.000 nouvelles habitations. Aucune critique de cette politique n'est venue de Washington.

Des Dutroux et Nihoul rwandais vivent paisiblement en Belgique

Des dizaines de milliers d'enfants violés et assassinés durant le génocide

Des dizaines de milliers de Julie et Mélissa, d'An et Eefje ont été assassinées durant le génocide rwandais. Certains de leurs bourreaux, les Dutroux et Nihoul rwandais et leurs commanditaires, vivent en Belgique sans être inquiétés. Nous appelons tous les démocrates à soutenir la campagne pour leur arrestation et leur extradition.

Dirk Van Duppen

Alexia, quinze ans, est originaire de la commune de Cyimbogo. Elle faisait partie d'un groupe de filles que les interhamwe, les milices génocidaires, n'ont pas directement massacrées afin de pouvoir en abuser. «J'ai été enfermée dans une petite hutte avec 25 autres jeunes filles et enfants. Il n'y avait pas assez de place pour dormir. Chaque nuit, des interhamwe venaient chercher des filles pour les violer. A l'aube, elles étaient replacées dans la hutte. Les interhamwe menaçaient de mettre le feu à la hutte si nous ne nous soumettions pas».

Alexia a pu échapper à la mort. Elle vivait dans un orphelinat de Cyanguu lorsque l'organisation de défense des droits de l'Homme, "African Rights", l'a interviewée. Cette organisation a publié 113 pages de témoignages relatifs à des violences et abus sexuels contre des femmes, des jeunes filles et des enfants. La conclusion du rapport : «des centaines de bébés ont été arrachés du ventre de leur mère. Certaines ont été contraintes de tuer elles-mêmes leur propre enfant. Des dizaines d'enfants ont été tués dans leur maison, à l'hôpital, à l'école, enterrés vivants ou jetés dans les latrines alors qu'ils étaient blessés. Certains parents ont jeté leurs enfants dans

la rivière pour leur épargner l'atrocité des coups de machette mortels. De nombreuses jeunes filles ont été enlevées, violées et mises enceintes. Afin d'empêcher que les enfants puissent parer les coups de machette, on leur a fait subir d'affreuses mutilations avant de les massacrer. Mains et bras arrachés, tendon d'Achille sectionné, gorge, tête ou visage parsemé de coupures, dents brisées, os fracturés.» (1) Une étude de l'Unicef indique que 31 % des enfants rwandais interrogés ont été victimes ou témoins de viols et autres sévices sexuels. Plus de 50 % d'entre-eux ont assisté à des mises à mort. (2)

En Belgique, des Rwandais responsables du génocide ont trouvé protection auprès des autorités, notamment ecclésiastiques. Des volontaires de la "Campagne mille collines" ont organisé une action aux portes du couvent de Maredret le week-end des 7 et 8 septembre derniers. Les religieuses Gertrude Mukankango et Julienne Kizito y vivent. Elles sont complices du massacre commis au couvent de Sovu, près de Butare. 7.000 Rwandais y ont perdu la vie en avril 94. A Maredret, la gendarmerie a pris position devant les murs du couvent. Non pour interroger ou arrêter les deux nonnes coupables, mais pour écarter ceux qui réclamaient justice.



Derrière les murs du couvent de Maredret, vivent deux nonnes rwandaises qui ont directement pris part au génocide. Leur protection par l'Eglise et le gouvernement a été dénoncée par la Ligue anti-impérialiste.

Le génocide rwandais a égalé l'holocauste nazi en intensité et en cruauté. C'est le premier génocide de l'Histoire perpétré sous la houlette des forces chrétiennes-démocrates et sociales-démocrates, belges notamment

50.000 signatures d'ici avril 1997

La Ligue Anti-impérialiste s'est donnée pour tâche de dénoncer la complicité des autorités belges. En premier lieu, en exigeant l'arresta-

tion et l'extradition des assassins rwandais. L'objectif est de recueillir 50.000 signatures en faveur de la pétition de la LAI (voir le précédent numéro de *Solidaire*, n°37) et d'organiser une action de protestation auprès du Premier ministre Dehaene. La LAI tiendra, alors, à Bruxelles, un tribunal sur la responsabilité de la Belgique dans le génocide rwandais. Les témoins survivants de Sovu exigent d'y être confrontés aux deux nonnes accusées.

La LAI a la volonté de mettre l'appareil judiciaire sous pression

afin que cette confrontation soit effectivement organisée. Des dossiers sur les plus hauts responsables seront constitués et publiés. Des nouvelles actions sont prévues pour exiger que justice soit rendue. Le Rwanda réclame la justice, ne le laissez pas tomber. Participez à la campagne, téléphonez à la LAI, rue de la Caserne 68, à 1000 Bruxelles, 02/513 53 86.

1. "Ruanda, death, despair and defiance", African Rights, 1995, pp.748-861. 2. "Exposure to war related violence among Ruidan children", Unicef, 1996.

Démocratie socialiste à Cuba

Imaginons Vande Lanotte ou Dehaene convoqués...

Frank Sonck

Le numéro d'octobre de *Solidarité Internationale* (SI) donne la parole au président du Parlement cubain, Ricardo Alarcon de Quesada. Il présente la vision cubaine de la démocratie et la confronte à la "démocratie" capitaliste.

«Comment les pays impérialistes osent-ils poser leur démocratie en pleine faillite comme modèle pour le monde entier?», déclare Alarcon de Quesada. Le dossier explique dans le détail ce que Cuba entend par démocratie. Le peuple participe activement à la direction politique au lieu de se limiter au rôle de spectateur. Une collaboration étroite existe entre le parlement, le gouvernement, les syndicats et les organisations sociales. Les représentants, tant au niveau

communal que provincial et national, sont élus directement. Les candidats sont désignés par la population elle-même. Les personnes élues doivent régulièrement se justifier de leur travail. Imaginez qu'en Belgique, Vande Lanotte soit appelé à se justifier de sa politique raciste à l'égard des réfugiés... Ou que Dehaene ne puisse plus refuser la création d'une commission d'enquête parlementaire pour établir la responsabilité de la Belgique dans le génocide rwandais.

Le succès du système cubain se mesure entre autres à l'implication de la population dans la politique. Lors des élections du 24 février 1993 à Cuba, 99,62 % des électeurs se sont rendus aux urnes. Il est important de comprendre

que cette démocratie populaire est une caractéristique essentielle du socialisme. Cet appel constant à la population est une mise en pratique du principe de Mao : «Le peuple est la force motrice dans le développement de l'histoire mondiale.» A Cuba, le développement de la démocratie est synonyme de développement du socialisme.

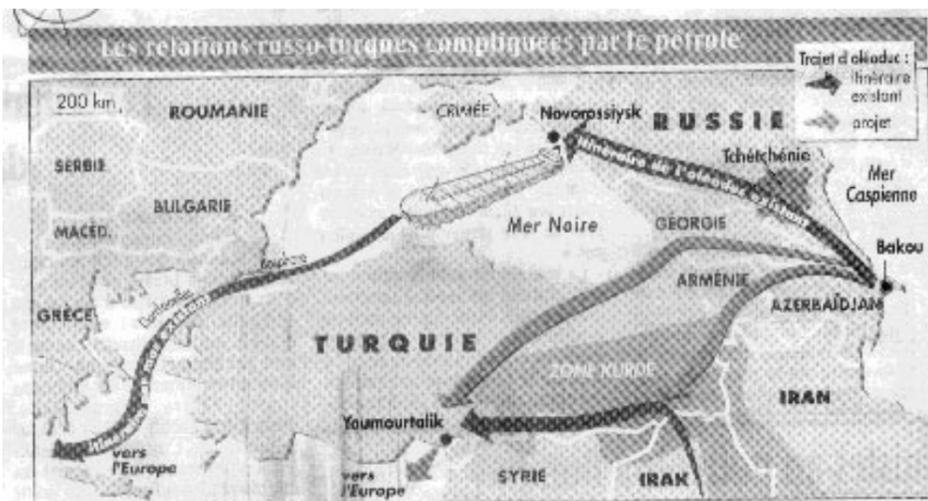
L'analyse d'Alarcon de Quesada démontre que ce n'est pas le socialisme mais l'impérialisme qui plonge la société dans une crise très profonde. Pour échapper à l'agonie, l'impérialisme dirige ses armes contre l'exemple enthousiasmant de la démocratie socialiste cubaine. Son existence et son fonctionnement jettent le discrédit sur la démocratie "modèle" de l'impérialisme.

Initiative Cuba Socialista le 12 octobre à l'ULB

- 13h : stands, bar.
- 14h : programme pour enfants.
- 14-15h30. Mayda Alvarez Suarez, membre de la direction nationale de la Fédération des femmes cubaines (FMC), directrice du Centre de recherche de psychologie et de sociologie du ministère des Sciences, Technologie et Environnement.
- 14-15h30. Nouvelle politique économique à Cuba. Avec Marc Van Camp, journaliste à la BRT et Marc Vandepitte, écrivain.
- 16-17h30. Les femmes à Cuba, révolution dans la révolution, avec Mayda Alvarez Suarez.
- 18h. Meeting de clôture.

- 20-21h30. Poèmes pour le Che.
- Nuit du film cubain**
- 20h "La mort d'un bureaucrate" (1966 - 85 min.), de Tomàs Gutiérrez Alea, réalisateur de "Fresa y Chocolate".
- 22h. "Mémoires du sous-développement" (1968 - 90 min.), de Tomàs Gutiérrez Alea.
- 24h. "Lucia" (1970 - 155 min.), de Humberto Solas.

Entrée : de 200 et 450 F en fonction du programme. Les cartes en prévente (100 F, auprès de ICS, 02/513.53.86) donnent droit à une réduction de 150 F à l'entrée. Etudiants et chômeurs : 50 F de réduction extra. Carte familiale : 1.000 F.



Les compagnies pétrolières occidentales ont choisi leur fidèle allié, la Turquie, pour leur oléoduc. Mais il y a un problème de taille : la lutte du PKK. (carte : *Le Monde*).

La sale guerre du pétrole

Le PKK lutte dans une région traversée par les oléoducs turcs

Les perquisitions et arrestations brutales dans vingt associations kurdes ont été effectuées soi-disant pour enquêter sur les trafics d'argent noir, le commerce d'êtres humains et les trafics de drogue. Gunay Aslan, président de l'association kurde des journalistes, déclare que Med-TV n'est nullement impliqué dans des pratiques illégales.

Hilde Meesters

Les cinq personnes qui sont toujours en état d'arrestation après l'opération Spoutnik sont accusées de blanchiment d'argent et d'association de malfaiteurs. Sur cette base, une enquête a été ordonnée. Elle peut durer des années, comme celle du juge d'instruction Vlogaert qui a cherché en vain pendant deux ans des traces d'escroquerie dans le financement des associations kurdes. Quelques jours après l'opération Spoutnik, un officier de la Sûreté turque a exprimé son mécontentement parce que «la police belge a traité toute l'affaire non pas dans la perspective d'un "acte terroriste", mais simplement d'un acte criminel "ordinaire". (...) Le bâtiment a été surveillé pendant 20 jours et tous ceux qui entraient et sortaient ont été enregistrés. Il est donc clair que le PKK était au courant de l'opération qui se préparait et qu'il a fait le nécessaire.» (1) Cette déclaration illustre bien qui sont la cible des accords

conclus entre la gendarmerie belge et les services de sécurité turcs (2) : le PKK et les organisations de gauche kurdes et turques. Ces mouvements sont également cités expressément dans les mesures anti-terroristes décidées au sommet du G7 fin juillet. Pourquoi ces organisations sont-elles criminalisées et persécutées ?

A nouveau le pétrole

Après l'effondrement de l'Union soviétique, un conflit a éclaté pour le contrôle des républiques soviétiques du sud et de leurs matières premières. La région de la mer Caspienne est bourrée de chrome, de manganèse, de cuivre et surtout de pétrole et de gaz. (3) Après la région du Golfe et la Sibérie, la région de la mer Caspienne recèle les réserves pétrolières les plus importantes du monde. Dès 1992, Elf-Aquitaine et Chevron y ont acquis des concessions et depuis 1993 un consortium de six géants pétroliers internationaux (Total, British Gas, Agip, Mobil, Shell en BP) s'est rué sur

la région. Les réserves pétrolières y sont estimées à 4 milliards de barils. La lutte entre les groupes pétroliers ne concerne pas uniquement le contrôle des réserves pétrolières, mais également celui des itinéraires du pétrole vers l'Occident. Trois possibilités se présentaient (voir carte) : la route de Russie, qui passe par Grosny (Tchéchénie); la route iranienne et la route turque. En octobre 1995, après une longue période de lobbying, le consortium, dirigé par des sociétés américaines, a opté pour la route traversant la Turquie, avec provisoirement un itinéraire supplémentaire à travers la Géorgie. Le premier ministre Ciller était aux nues : la décision prise «permettra à la Turquie de jouer un rôle clé dans le transport du pétrole de la mer Caspienne et dans l'établissement de liens entre cette importante région et l'Occident». (4) Depuis mai 1996, la Turquie veut également rouvrir l'oléoduc entre Kirkuk (en Irak) et Yumurtalik, dans le cadre de l'accord "nourriture pour pétrole" avec l'Irak (dont l'application est sans cesse différée). Ce dernier oléoduc rapporterait à lui seul 20 millions de dollars en frais de transit par mois. (5) Le transit du pétrole est donc une importante source de revenus pour l'Etat turc.

Ecarter le PKK de la région

Les compagnies pétrolières occidentales ont choisi la Turquie pour leur oléoduc parce qu'elle s'est avérée être un allié fidèle pendant la guerre du Golfe et en raison de sa façade démocratique.

Mais il y a un problème de taille : les oléoducs passent en territoire kurde où l'armée de libération kurde, sous la direction du PKK, mène une lutte acerbe contre le fascisme turc. L'armée turque a clairement opté pour la poursuite de la guerre contre le PKK. Même pendant le cessez-le-feu unilatéral de 10 mois décrété par le PKK fin 95, les attaques se sont poursuivies sans discontinuer. Bilan de 10 mois de cessez-le-

feu : 143 guérilleros tués et 553 soldats tués (dans la défense de la guérilla). (6)

La semaine passée, l'armée turque a donné l'assaut à la prison de Diyarbakir (en territoire kurde) et y a assassiné dix prisonniers du PKK. Vingt autres ont été grièvement blessés. (7) Cet attentat meurtrier survient quelques mois après la victoire historique des grévistes de la faim turcs pour un traitement plus humain des prisonniers politiques. C'est avec les services de la Sûreté turcs que la gendarmerie belge du "socialiste" Vande Lanotte a conclu un accord en juillet.

Dans cette sale guerre, la Turquie bénéficie du soutien total des Etats-Unis. Le 30 juillet — le jour de la réunion du G7 contre le terrorisme — l'"Operation Provide Comfort" a été prolongée. Ce qui signifie que les troupes américaines peuvent rester en Turquie, sous prétexte de protéger les Kurdes dans le nord de l'Irak. Les Etats-Unis déclarent soutenir ainsi «les efforts de la Turquie pour en finir avec la menace émanant du terrorisme du PKK. Le nord de l'Irak ne peut servir de cimetière pour les activités du PKK. Le PKK ne peut recevoir d'aide de personne. Les Etats-Unis inciteront tous les peuples du nord de l'Irak à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher l'existence du PKK dans la région.» (8)

Pour donner corps à cet objectif, des manoeuvres de l'Otan ont lieu actuellement dans le nord-est de la Turquie, où 300.000 soldats turcs exercent depuis des années une terreur permanente contre la population. 400 soldats belges participent à ces manoeuvres. Avec la bénédiction des ministres belges De Rijcke (Affaires extérieures, SP) et Poncelet (Défense, PSC).

1 *Turkish Daily News*, 23/9/96, p 1. — 2. Voir *Solidaire* n°37. — 3. *ISW*, spezial - n° 8, p 18. — 4. *L'Echo*, 11/10/95. — 5. *Turkish Daily News*, 22/5/96, p 1. — 6. *Kurdistan Rundbrief*, 13/8/96. — 7. Communiqué de presse du ERNK, 26/9/96. — 8. *Turkish Daily News*, 24/7/96.

AGENDA

Anvers

Lundi 14 octobre, 20h

"Elections et/ou lutte de masse. La révolution du Congo de Pierre Mulele", par Mohammed Hassan (Ethiopie). En anglais, trad. néerl./fr. Infocentrum PVDA, Van Arteveldestraat 5, Antwerpen Org. : Ligne d'alarme, Frontières ouvertes, LAI. Info : 03/366.05.69.

Anthisnes

Dimanche 6 octobre, à partir de 10h

"Cérémonie du Bois des Steppennes à Anthisnes". Salle communale d'Anthisnes. Dépôts de fleurs, cortège de voitures, banquet. Org. : Front de l'Indépendance. Info : 04/388.15.28.

Bruxelles

Jeudi 3 octobre, 20h

"Engagement des étudiants et restrictions dans l'enseignement". Avec J. Delcuvellerie, metteur en scène de "La mère" de Brecht, J. Franssen (VVS), O. Coussaert (MML), G. de Selys, journaliste RTBF, modérateur. ULB, Auditoire H1301, Av. Paul Héger, Bruxelles. Org. : MML.

Jeudi 3 octobre, 20h

"Amnesty International et Association Belgique-Chine : deux visions sur les droits de l'homme en Chine". Avec Ph. Hensmans et P. Pauwels (Amnesty), C. Litt et M. Deprez (ABC). Salle Amazone, rue du Méridien 10, Bruxelles (St-Josse). P.A.F. : 80 F. Org. : A.B.C. asbl. Info : 02/217.10.62.

Liège

Jeudi 10 octobre, 19h30

"Engagement des étudiants et restrictions dans l'enseignement". Conférence-débat avec Jacques Delcuvellerie, metteur en scène de "La mère" de Brecht, Olivier Coussaert. Salle Académique Place du XX août, Liège. Org. : MML.

Annonce publicitaire

Au Centre International
B.M. Lemonnier 171, 1000 Bruxelles 02/513.79.41

3 oct., à 20 h. En français. 100 F.

Cuba - Haïti : une comparaison

Mario Edgard BEAULIEU, membre fondateur de MEN AN MEN - HAÏTI.

4 oct., à 20 h. En français. 100 F.

Tentation génocidaire et réaction répressive au Burundi

Débat avec Marc MANIRAKIZA, Axel DE BACKER & Jean-Marie NACKERS.

5 oct., à 16h30. Entrée libre.

Apéritif Poétique

Bart VONCK (néerlandoph.), Jean-Louis CROUSSE (francoph.) et Silvia VAINBERG (hispanoph.)

Musique: Johan DECLUS, guitare & vielle à la roue.

8 oct., à 20 h. En français. Entrée: 100 F.

Pour les 8 leçons: 600 F.
Pour les membres ACI: 500 F.
Ecole d'économie marxiste (1):

Le capitalisme sortira-t-il de la crise?

Jacques GOUVERNEUR expliquera les chapitres 7 et 9 de son livre «Les fondements de l'économie marxiste».

11 oct., à 20 h. En français. 100 F.

Les contrats de sécurité, nouveau mode de gestion des quartiers?

Débat avec Mina NADI & Erik RYDBERG.

Meeting de protestation

5 octobre à 20h

Centre International, bd M.Lemonnier 171, 1000 Bruxelles

Halte à la répression de la gendarmerie contre l'opposition turque et kurde

- montage vidéo de Med-TV
- témoignage de madame Agbaba, l'épouse de Haydar, toujours arrêté. Elle a été

arrêtée avec ses enfants et interrogée pendant 13 heures.

- Turan Demir, journaliste de Med-TV
- Un journaliste du quotidien turc Kurtulus
- Jan Fermon, avocat, a défendu plusieurs prisonniers turcs avec Avocats Sans Frontières

EN BREF

Haïti-Cuba

Une comparaison

«Le mois dernier, le président haïtien Préval a reçu de son ami Bill Clinton quarante agents secrets américains qui doivent le protéger contre... ses propres gardes du corps. Il ne subsiste plus rien de la souveraineté de Haïti.» C'est ce que déclare Mario Edgard Beaulieu, membre fondateur de l'organisation haïtienne Men An Men. M.E. Beaulieu a effectué un voyage d'étude à Cuba l'été dernier. Il y a étudié la politique de modernisation économique. Le jeudi 3 octobre, il donnera une conférence sur ce sujet au Centre International à Bruxelles (20h). Il comparera les plans de réforme de Cuba à ceux de Haïti.

Etats-Unis

Ecole de torture US

Depuis sa fondation en 1946, l'école militaire des Américains a formé 60.000 officiers latino-américains : des célèbres tortionnaires, voire des chefs d'Etat comme Pinochet, D'Aubuisson et Cedras. Ouverte d'abord à Panama, elle s'est installée en Géorgie (USA) en 1984.

Il a fallu attendre 1996, et une enquête menée par le Congrès américain sur le rôle de la CIA au Guatemala, pour que l'affaire soit rendue publique. Les manuels de l'école précisent par exemple que que «l'arrestation des parents (d'un informateur), sa mise en détention, son passage à tabac ou simuler son exécution» peut produire des résultats. Le Département d'Etat affirme que les programmes de l'école ont été "révisés" et qu'il contiennent un enseignement obligatoire sur les droits de l'homme. L'esprit de l'établissement a profondément changé, affirme le porte-parole du Pentagone. (Le Monde, 26 septembre 1996) Vraiment ? Les profs sont pourtant toujours les mêmes et la plupart de leurs élèves sévissent toujours.

Espagne

Au nom de la lutte antiterroriste

Le service secret espagnol Cesid a enlevé l'été 1988 un clochard et deux toxicomanes à Madrid dans le but de tester de nouveaux narcotiques. Le clochard serait mort des effets de la drogue injectée. L'opération avait reçu le code "Menguele", du nom du médecin nazi, célèbre pour ses expérimentations monstrueuses sur les prisonniers des camps de concentration. Le somnifère testé par le Cesid aurait été destiné à endormir les terroristes de l'ETA que le gouvernement espagnol comptait kidnapper en France. (NRC Handelsblad, 19 septembre 1996) En 1988, les services secrets espagnols relevaient de l'autorité directe de ministres sociaux-démocrates. La semaine dernière, le ministre belge de la Justice Stefaan Declerck a signé un accord de coopération avec le gouvernement espagnol dans... la lutte contre le terrorisme. Pensez-ils aux terroristes du Cesid ?

Pologne

Salaires de misère

La majorité des Polonais gagnent juste assez pour couvrir leurs besoins quotidiens et ne sont pas en mesure de faire des économies. C'est le résultat d'une enquête réalisée en septembre. 62 % dépensent tout leur salaire, 9 % sont obligés de puiser dans leurs économies pour leurs achats quotidiens et 8 % contractent des dettes croissantes. (AFP, 20 septembre)



La région des Grands lacs accueille déjà 2 millions de réfugiés rwandais et burundais. Une situation explosive, renforcée par l'embargo décrété contre le Burundi. (Photo HCR)

Burundi : risque de génocide

Comprendre les événements au Burundi...

La conférence-débat au Centre International de Bruxelles le 4 octobre prochain est une occasion à ne pas manquer pour acquérir une compréhension claire de la situation compliquée et dangereuse au Burundi.

Tony Busselen

Le coup d'État de Buyoya l'été dernier a été présenté par la presse comme une menace pour la démocratie. Le président Ntibantunganya, qui s'est réfugié dans l'ambassade américaine, avait été désigné par les différents partis burundais comme deuxième successeur de Ndadaye, le président assassiné en 1993. Malgré quelques réticences, la communauté internationale soutient l'embargo décrété par les pays voisins sous la direction de l'ancien président tanzanien Nyerere. Derijcke, ministre belge des Affaires

étrangères, souffle le chaud et le froid.

Entre-temps, la menace d'une guerre embrasant toute la région se fait de plus en plus pesante. La poursuite de l'embargo risque de pousser le régime isolé du Burundi dans une fuite en avant.

Comment faut-il évaluer les différentes forces en présence au Burundi ? Buyoya est-il le dictateur avide de pouvoir comme le disent ses ennemis ? Qui soutient et arme Nyangoma, le "chef des rebelles" fanatique et ethniste, qui sème une terreur aveugle dans les campagnes ? Comment évaluer

l'armée gouvernementale ? La répression aveugle de la population n'est certainement pas le moyen le plus efficace d'empêcher la terreur ethniste.

Pour obtenir un début de réponse à ces questions, il faut parcourir l'histoire des trente dernières années. Des orateurs importants prendront la parole le 4 octobre à 20 h à Bruxelles, au Centre International, boulevard Lemonnier 171.

Marc Manirakiza était ministre en 1987 dans le premier gouvernement de Buyoya. Il est historien et esquisse l'histoire du Burundi depuis l'indépendance jusqu'à l'assassinat de Ndadaye en 1993.

Axel De Backer est journaliste. Il suit de très près les événements dans la région. **Jean-Marie Nackers** milite pour les droits de l'homme et s'intéresse plus particulièrement à la région des Grands lacs.

Pinochet en Belgique ?

Le gouvernement belge vend des armes aux fascistes chiliens

Tony Busselen

Une délégation de quatre "officiels" chiliens est arrivée en Belgique le 28 septembre pour une "visite militaire" d'une semaine. Conduite par un général de brigade (Pinochet lui-même ?) et un colonel, elle vient acquérir du matériel de guerre "déclassé" auprès de l'armée de terre belge (chars, blindés, canons, mitrailleuses). Aussi bien au ministère belge des Affaires étrangères qu'à l'ambassade du Chili en Belgi-

que, on dit ne pas "être au courant" de cette nouvelle visite. L'Etat-major de l'armée belge, lui, refuse de dévoiler les identités de ses hôtes et parle de "visite privée".

Durant la dictature de Pinochet, un admirateur déclaré d'Hitler, 40.000 Chiliens ont été assassinés. Après la formation d'un gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens, le dictateur Pinochet est resté à la tête de l'armée et est toujours l'homme fort du Chili. La

situation du peuple chilien n'a guère changé. La politique ultra-libérale que Pinochet a instaurée sur conseil de ses protecteurs américains est responsable d'une profonde inégalité qui perdure toujours. Selon une étude du ministère chilien de la Santé de 1993, quarante bébés sur mille meurent chaque année dans la catégorie des 20 % de Chiliens les plus pauvres. Dans la catégorie des 5 % les plus riches, ils sont sept pour mille.

Dans le domaine des libertés

Guerre chimique

Le Pentagone a décidé l'élargir son enquête sur d'éventuelles contaminations chimiques suscitées par la destruction, en mars 1991, de deux sites en Irak qui contenaient des armes chimiques. L'armée américaine va vérifier l'état de santé de quelque 5.000 soldats qui se trouvaient dans le secteur et n'a pas écarté l'hypothèse qu'il faille même augmenter ce chiffre. Plusieurs milliers de vétérans américains de la guerre du Golfe, en 1990-1991 souffrent de différentes affections, connues sous le nom de "syndrome de la guerre du Golfe". Elles recouvrent des pertes de mémoires, des douleurs articulaires, des états nauséux ou d'intense fatigue. Le Pentagone a débloqué 7,3 millions de dollars pour financer des recherches sur ce phénomène inexplicable. (AFP, 20 septembre). Combien de dizaines de milliers d'Irakiens ont-ils été contaminés ? Quelle somme devrait leur verser l'armée US comme dommages pour cette guerre chimique ?

Mineurs russes en grève

Les mineurs de Vorkouta, dans le Grand nord russe, ont décidé de se mettre en grève à partir du 1er octobre pour exiger le paiement de leurs salaires qui leur sont dus... depuis mai ! Le syndicat des mineurs se plaint également de ce que la compagnie d'électricité locale a coupé l'électricité à un certain nombre de familles de mineurs incapables de payer leurs factures faute de ressource suffisante et il exige que cette pratique cesse. Les 400 mineurs licenciés après la fermeture de l'une des mines de la région n'ont toujours pas perçu les indemnités qui leur sont dues depuis trois mois. Les retards de paiements des travailleurs de l'Etat et des entreprises est général en Russie. (AFP, 20 septembre)

démocratiques, il n'y a guère eu non plus de changements : les militaires de Pinochet n'ont jamais été sérieusement poursuivis pour leurs crimes. Voici deux semaines, une manifestation des opposants à Pinochet a encore été réprimée dans le sang à Santiago du Chili. Des rumeurs de coup d'Etat courent actuellement au Chili.

Ce qui n'empêche nullement les partis "démocrates" au gouvernement, PS-SP inclus, de conclure directement des marchés avec les fascistes chiliens.



Jamal acquitté, le parquet va en appel

Le calvaire d'un délégué étudiant bruxellois

La gendarmerie, le parquet et plusieurs directions d'école ont Jamal dans le collimateur. Etudiant bruxellois délégué à l'AGEB, il s'est fait arrêter lors de la manif liégeoise de mars. Poursuivi pour rébellion armée (lire : jet de pierre vers les bâtiments du PS) et incitation à l'émeute (lire : délégué étudiant encadrant les jeunes lors d'une manif), il a été acquitté. Le parquet, qui n'a rien d'autre à faire (Dutroux, Cools,...), va en appel contre cette décision.

Gilles Martin

A l'issue du procès, tu as été acquitté, mais la gendarmerie a essayé de t'intimider...

Jamal. J'ai été systématiquement contrôlé en rue, embarqué et retenu à leur bureau sans raison. Des gendarmes que je n'avais jamais vus m'appellent par mon nom. Deux semaines après le procès, j'ai été convoqué par la gendarmerie pour une histoire de portefeuille volé dans un cinéma... de Liège. Quelqu'un m'aurait identifié sur base d'une photo. Plus tard, j'ai à nouveau été convoqué, cette fois pour un vol de voiture — toujours à Liège — qui était l'oeuvre d'une bande organisée. Jour après jour, les intimidations s'amplifient. Pourtant, je n'ai plus mis les pieds à Liège depuis mon procès. Maintenant, ils vont encore plus loin : le ministère public va en appel contre mon acquittement ! Le 16 septembre dernier, j'ai reçu un avis à comparaître pour le 24.

Je pense que la gendarmerie ne digère pas qu'un Arabe puisse gagner un procès. Ils veulent à tout prix obtenir ma condamnation. Surtout, pour l'exemple. La gendarmerie pourra ainsi agiter la

menace : «manifestez et vous finirez en taule». Il veut briser tout mouvement, les luttes antiracistes, étudiantes, ouvrières... La gendarmerie et l'Etat veulent éviter que le mouvement étudiant s'enflamme à nouveau.

Est-ce pour cela que tu as dû changer d'école ?

Jamal. Mon procès a fait beaucoup de bruit dans la presse et à la TV. Le nom de mon école a été cité. Cela n'a pas plu à la direction et ils m'ont fait comprendre que je n'étais plus le bienvenu. Ils ont refusé mon inscription sans raison valable.

Tu as également eu des problèmes pour trouver une nouvelle école...

Jamal. Les établissements où j'ai voulu m'inscrire prenaient mon dossier et téléphonaient à mon ancienne école. Lorsque je revenais, ils annonçaient le refus de mon inscription. On leur a probablement dit que j'étais un "cas à problèmes", que j'avais eu des problèmes avec la justice, etc. J'ai eu plusieurs entrevues. D'abord ils disaient qu'il manquait un document administratif. Lorsque je revenais le jour suivant, ils

regardaient mes pièces d'identité et déclaraient : «nous ne pouvons pas vous prendre parce que vous êtes trop grand, trop vieux, nous n'avons pas assez de bancs scolaires.» J'expliquais alors que malgré mes 19 ans, j'ai le droit de suivre un enseignement. C'est un des droits de l'Homme, si je ne me trompe. J'ai insisté sur l'obligation qu'ils ont de m'inscrire. Finalement, ils ont trouvé que j'avais eu un résultat insuffisant en sport... N'importe quel truc était bon pour être quitte de moi.

Tu as dès lors été devant le tribunal de la jeunesse. Comment cela s'est-il passé ?

Jamal. J'y ai rencontré beaucoup de jeunes. Les écoles ne veulent pas les inscrire. Ils ne savent plus que faire. L'année scolaire est commencée depuis déjà trois semaines. Si aucune école ne veut d'eux, ils auront droit à l'école de la rue. Si 400 jeunes sont refusés, cela fait 400 jeunes sur le carreau, en attente d'un travail. Cela va encore grossir les statistiques du chômage.

Tu as finalement été inscrit, mais le directeur a été très clair avec toi à propos des problèmes qui découleraient de l'application du plan Onkelinx.

Jamal. Effectivement. Il a hésité à m'inscrire en raison du nombre d'élèves que comptent déjà les classes. Pour ne prendre qu'un exemple : un prof de gym aura 30 élèves... Dans ces conditions, les cours ne peuvent être correctement donnés et suivis. J'ai insisté auprès du directeur en expliquant que si je n'étais pas pris, j'irais directement grossir le rang des chômeurs. Je m'étais déjà présenté à beaucoup d'écoles, c'était ma dernière chance. Heureusement, j'ai été admis.

Mano Solo signe la pétition pour Jamal

Quelques apprentis sorcier du journalisme rock ont réussi l'exploit de dénicher Mano Solo après son concert au Botanique. Non content de l'interviewer, ils ont également demandé au chanteur de signer la pétition pour Jamal. Mano Solo n'a pas hésité. Comme quoi avec un peu

de culot...

Mais j'apprends à l'instant qu'une autre star n'a pas encore signé la pétition : toi ! Commande rapidement des pétitions au secrétariat de Rebelle (02/513.77.60) afin de les faire signer dans ton école.



Le nouveau groupe de Mano Solo

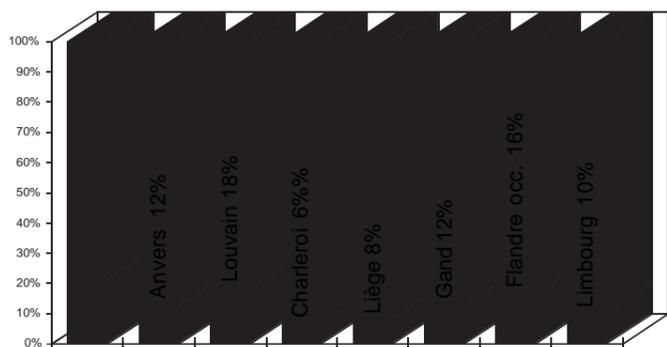
Dynamite ce système : deviens membre de Rebelle

La campagne pour les membres bat son plein. Pendant le week-end de lancement à Bruxelles, des dizaines de jeunes ont décidé de devenir membre de Rebelle. Idem dans pas mal de régions.

De la dynamite nous arrive chaque jour par courrier : des membres apparaissent un peu partout en Belgique. Et toi ? Tu attends un bon argument pour

adhérer à Rebelle ? Regarde l'avenir que le gouvernement nous dessine ! Pas joli, joli... Avec le capitalisme c'est «serrez vous encore la ceinture pendant 5 ans et après ... vous aurez l'habitude !» (1) Tu en as ras-le-bol de ce système : rejoins-nous !

1. De qui est cette blague très fine ? Au vainqueur : un poster du Che ! On attend vos lettres.



Lancement réussi de Médecine pour le Peuple à Gand

1.900 visiteurs à la brocante et 180.000 francs de soutien

1.900 visiteurs et 180.000 francs de soutien pour la onzième maison médicale de Médecine pour le Peuple qui s'ouvrira à la fin de l'année à Gand. Les brocantes organisées par les groupes communaux du PTB de Gand et de Zelzate ont connu un franc succès. Ce formidable résultat est l'oeuvre de quelque 80 collaborateurs.

Lieve Bossuyt

1000 visiteurs à Gand et 900 à Zelzate. Comment expliquez-vous ce succès ?

Klaar. Il faut dire d'abord que la décision de créer une nouvelle maison médicale du PTB à Gand a suscité beaucoup d'enthousiasme. J'habite dans le quartier où Médecine pour le Peuple s'établira. Beaucoup de gens m'écrivent et me demandent des informations. Le besoin d'une médecine gratuite est très grand dans ce genre de quartiers.

Sabine. Les brocantes sont très populaires dans nos régions. Elles sont très liées à la culture de la population. Beaucoup de gens aiment collectionner des objets : vieilles cartes postales, jouets anciens, bandes dessinées, disques, etc. Certains parcourent tous les marchés de la région à la recherche de la pièce rare qui manque à leur collection.

Betty. De plus en plus de gens se rendent également aux brocantes pour y acheter ce qu'ils ne peuvent plus payer dans le magasin. Ce succès croissant reflète clairement la crise. Les gens qu'on voit à nos brocantes sont souvent des ouvriers et des chômeurs pour qui chaque franc compte.

Certains dans notre parti disent : «Mais de quoi vous occupez-vous. Quel rapport y a-t-il avec la politique ?»

Gerda. A Gand, beaucoup de visiteurs sont venus s'informer sur Médecine pour le Peuple. Beaucoup ont manifesté leur sympathie pour un tel centre de médecine gratuite et d'assistance juridique. Certains ont proposé leur aide bénévole pour l'accueil et le secrétariat. Une femme

turque est disposée à assurer de la traduction. Une infirmière nous a demandé ce qu'elle pouvait faire. 53 personnes se sont inscrites pour une visite de la maison médicale de Zelzate.

Roland. A Zelzate, nous avons été surpris par l'enthousiasme avec lequel nos patients accueillent le départ d'un de "leurs" médecins pour Gand. Ils parlent de la nouvelle maison médicale à leurs amis et leurs proches qui habitent à Gand.

Gerda. Mais Médecine pour le Peuple ne se limite pas à la médecine gratuite. A Gand, nous avons vendu 46 *Solidaire* avec des cartes postales pour les parents des enfants enlevés et 39 personnes ont souscrit un abonnement à l'essai. Certains collaborateurs de Médecine pour le Peuple ont accepté de participer à notre travail de quartier.

Betty. Les "Pionniers", l'organisation de jeunesse du PTB, a également noué de nombreux contacts. Elle avait préparé des activités amusantes pour les enfants. Une dizaine de parents ont demandé des renseignements sur les Pionniers.

Comment êtes-vous parvenus à mobiliser tant de collaborateurs ?

Betty. Lorsque nous avons lancé l'idée à Gand, nous avons encore des doutes : on n'y arrivera pas, tant de travail, on n'a pas les forces... Depuis lors, j'ai vu qu'on trouve beaucoup de collaborateurs, quand on travaille à un projet qui offre des perspectives. Il y a un tas de choses à faire avant, pendant et après : distribuer des toutes-boîtes dans les quartiers et aux brocantes, récolter des objets pour le marché, trier, fixer les prix,



Le groupe communal du PTB à Gand et à Zelzate a organisé une brocante très animée. 80 personnes ont préparé cette activité.

assurer le transport, préparer des gâteaux, des plats, etc.

Roland. Certains bénévoles de notre maison médicale étaient assez sceptiques. Nous parvenions rarement à mobiliser des gens. A présent, ils nous demandent : pourquoi n'avez-vous jamais organisé ce genre d'activité ? Nous sommes prêts à y collaborer. Il faut en conclure que de bonnes initiatives permettent d'organiser beaucoup de gens.

Sabine. Les collaborateurs se sont fort engagés. Certains sont restés

tout le week-end. Quelques-uns ont même pris un jour de congé pour installer et démonter les stands. Une médecin du Brabant wallon que nous ne connaissions pas est venue offrir son aide. Elle veut soutenir Médecine pour le Peuple. Nous avons également été surpris par l'afflux d'enfants disposés à nous aider et qui ont offert une partie importante de leur recette de jouets vendus au marché.

Klaar. Avant que je ne m'engage dans le groupe communal à Gand,

j'étais dans une autre organisation de masse du PTB. On y discutait beaucoup et il y avait beaucoup de réunions. Nous restions enfermés dans le même petit circuit. Cela m'a un peu découragée. J'aime le travail concret avec les gens, qui m'offre l'occasion de discuter avec eux. J'accorde aussi beaucoup d'importance à l'atmosphère amicale. Nous voulions tous que le projet réussisse. Cela crée des liens d'amitié. De bonnes idées et une équipe enthousiaste, voilà qui permet de déplacer des montagnes.

Journée de jumelage Namur - Hoboken

Le PTB-Namur accueillera les sympathisants d'Anvers le 5 octobre. Cette initiative s'inscrit dans la lutte contre le nationalisme qui divise les travailleurs flamands et wallons, contre la démolition de la Sécu et pour la solidarité.

Programme.
Matin. Accueil de la délégation anversoise au local du PTB, chaussée de Louvain 584 à 5020 Champion.
Visite alternative de Namur en bus : la citadelle, l'Hospice

Saint-Gilles, le Grognon... mais aussi le siège du gouvernement wallon, qui a déjà coûté plus de 5 milliards.

Sandwiches.
Après-midi. Au cimetière de Belgrade, hommage à Félicie Mertens, ancienne résistante, prisonnières de guerre et cadre du Parti communiste et à André Martin, ancien rédacteur du Drapeau rouge. Ensuite, au choix : tournoi de pétanque Namur-Hoboken ou visite de la Basse Sambre. Des ouvriers de Moustier (Glaverbel),

de Jemeppe (Solvay), d'Auvellais (Saint-Roch) témoignent de leurs conditions de travail et de leurs luttes.

Grande soirée de jumelage : repas chaud, remise des prix du tournoi de pétanque, blues et rock avec Jean (saxo) et Marco (guitare), témoignages de syndicalistes ouvriers et enseignants du Nord et du Sud du pays.
Prix : repas 200 F, excursion 150 F.
Inscriptions et renseignements : PTB-Namur, 081/20 03 42.

Censure déjouée à Charleroi

«Vous ne devez pas vous laisser faire. Revenez la semaine prochaine !»

Laurent Courtens

Dimanche matin, nous sommes une dizaine de militants à vendre *Solidaire* au marché de Charleroi. Après moins d'une heure, six policiers arrivent : «Vous n'avez pas le droit de vendre votre journal sans autorisation.» L'un d'eux essaie d'arracher l'appareil photo d'un de nos militants. Nous l'en

empêchons. Trois de nos camarades s'adressent directement aux gens : «Le bourgmestre socialiste Van Gompel envoie sa police pour censurer le PTB. C'est ça la démocratie ! On interdit *Solidaire* qui dénonce la gendarmerie et les mesures gouvernementales.» Aux policiers : «C'est anticonstitutionnel». L'agent demande la carte d'identité d'une des militantes :

«Pourquoi, je n'ai rien fait !» «Vous troublez l'ordre public !», répond-il. Un passant : «C'est illégal ce que fait la police. Vous devez faire un procès.»

Les journaux se vendent comme des petits pains. Les gens nous serrent la main et nous encouragent à continuer. Un passant remercie même une militante. Les gens expriment aussi leur colère

devant les nouvelles mesures gouvernementales : «On va vers la guerre civile. Une société avec une minorité de super-riches et une masse de gens très pauvres.» «Mon grand-père était socialiste, mon père l'a été. Je l'ai été. Mais maintenant ça suffit.» Finalement, les policiers s'en vont. En une heure et demi, nous avons vendu 91 journaux et 25 personnes se

sont inscrites pour collaborer avec nous. Nous sommes parvenus, pour cette fois, à imposer notre droit de propagande. Grâce à notre détermination et au soutien populaire. «Vous ne devez pas vous laisser faire. Revenez la semaine prochaine, nous dit un passant. Et faites une conférence de presse, ici même.» C'est ce que nous allons faire...

Envoyez vos lettres à Solidaire
Bd. M.Lemonnier 171
1000 Bruxelles.
La rédaction se réserve le droit
d'abréger les lettres.

A la rédaction du PTB

Vous vous êtes toujours préoccupés de défendre la vérité, Moi, je vous admire, vous êtes mon point de mire. Que n'ai-je pu étudier pour pouvoir être diplômée. J'aurais voulu vous servir, en votre rédaction intervenir. J'aurais voulu vous donner le temps que, pour nourrir ma famille, je prends. Oui, je vous envie, car je dois régler ma vie entre le marteau et l'enclume. Je ne prends pas toujours ma plume et il m'est arrivé, maintes fois, de descendre dans la rue, je crois, pour vendre vos pamphlets pas toujours avec succès. Je ne m'en suis prise qu'à moi, je ne tends pas toujours l'oreille, je crois. Ce n'est pas toujours pratique de manier le matérialisme dialectique. C'est pourquoi, du PTB, je suis fière, car malgré que je sois ouvrière, c'est le parti qui m'a montré que notre classe ouvrière est la plus noble sur la terre. Il n'y a pas une classe qui en honneur la dépasse, beaucoup d'ouvriers l'ont déjà prouvé; en cela le parti ne s'est jamais trompé.

Carmen Perez

Grosses têtes

Les grosses têtes de chez nous considèrent les simples gens comme des arriérés. Cela me ré-

volte. Croient-ils vraiment que nous sommes stupides au point d'ignorer que les scandales qui ont éclaté ces derniers temps seront comme toujours étouffés au profit des riches et des puissants de ce pays ? Dans l'affaire Dutroux, les gens savent que Nihoul est impliqué jusqu'au cou. Évidemment, on cherche à le libérer, de crainte qu'il ne révèle des noms de personnes haut placées. Personne ne peut encore douter de la culpabilité de la gendarmerie. Toutes les recherches effectuées par les gendarmes sont du bidon. A présent, la gendarmerie se fait menaçante — ou recourt au chantage — en déclarant : «Si vous continuez à nous accuser, nous ouvrirons nos propres dossiers !» Si elle est si bien informée des scandales et de l'implication de hauts personnages, pourquoi n'a-t-elle pas sorti ses informations au moment des crimes et protégé la population ? Le procureur du roi Bourlet défend pour le moment la gendarmerie et nie que des personnes haut placées aient été reconnues sur les cassettes vidéo. Nous comprenons qu'il subit d'énormes pressions. Nous ne sommes pas tous des héros et nous aimons la vie. Mais s'il faut continuer à accepter qu'on nous terrorise, à quoi servent encore les enquêtes ? Qu'on laisse dans ce cas les criminels diriger le monde.

Jenny N.
Anvers

Lettre ouverte au Cardinal Danneels

En lisant le journal *Le Soir* du 7 septembre 1996, j'ai appris que la conférence épiscopale envisage la création d'une commission spéciale «où les victimes de prêtres ou de religieux pédophiles pourraient faire état d'abus commis à leur égard». Non seulement je me méfie très fort d'une telle initiative, mais je la réprouve au plus haut point. Tout au long de l'Histoire de l'Église, on a constaté la propen-

sion de la hiérarchie catholique à vouloir "régler" "ses" problèmes intra muros, sans permettre un contrôle démocratique extérieur. Moi-même, victime de pratiques infamantes de la part de prêtres, je lutte depuis 10 années (!) pour qu'une commission indépendante et impartiale fasse la lumière sur le dossier qui m'oppose à des ecclésiastiques. Il faut que les victimes de religieux sachent que la hiérarchie catholique fera tout ce qui est en son pouvoir — et il est énorme ! — pour protéger l'Institution contre les victimes et contre les médias. De plus, quand on apprend qu'elle serait mise sur pied par les évêques (!), une telle commission extra-légale, régie par l'Église, ne rencontre aucunement les garanties d'indépendance et d'impartialité, absolument nécessaires dans des affaires délicates comme celles qu'elle aurait à traiter. Plus particulièrement, une telle "commission épiscopale" risque de perpétuer, par un "arrangement", la dissimulation et la loi du silence; de permettre au pouvoir clérical d'exercer des pressions sur les victimes; de protéger les prêtres ou religieux coupables de délits et d'échapper ainsi à la justice et surtout, d'empêcher d'aller jusqu'au bout dans la recherche de la vérité et de la justice. Les victimes doivent pouvoir s'adresser à une commission légale qui les écouterait en toute indépendance et objectivité. Il faut que les victimes de prêtres ou de religieux aient le courage de se plaindre devant les autorités civiles, de se battre devant la justice pour que leur statut de victime soit reconnu (c'est essentiel !), par une véritable condamnation des coupables. Enfin, n'est-il pas permis de se demander, Monsieur le Cardinal, si l'Église n'a pas une part de responsabilité dans les déviances sexuelles (et autres) de certains de ses prêtres ? La politique vaticane de répression d'une sexualité normale et de célibat forcé des prêtres n'est pas ce qu'il y a de plus humain et de plus sain... C'est à ce niveau que l'Église de Belgique devrait intervenir, au

lieu d'envisager la création d'une commission interne pour camoufler ses problèmes !

Joseph Hick
Fouron

Le prix de l'élection de Clinton

Dans l'article «Les Etats-Unis n'arrivent pas à bout de la résistance irakienne» (Solidaire n°35), un fonctionnaire irakien déclare : «Clinton veut se faire élire en marchant sur nos cadavres». En bombardant l'Irak, Clinton espère en effet recueillir des voix pour sa réélection à la présidence. Une collaboratrice de Médecine pour le peuple m'explique que l'état de son portefeuille montre que nous devons tous payer pour Clinton. Depuis les nouveaux bombardements contre l'Irak, les prix des produits pétroliers ne cessent de grimper : essence, diesel, mazout de chauffage. Clinton nous fait payer, à tous, le prix de sa réélection, me dit-elle. La guerre contre l'Irak sert à faire remonter sa popularité. Chaque missile lancé, c'est notre argent qui part en fumée. Les travailleurs des pays riches et des pays pauvres payent effectivement les factures des grandes puissances capitalistes qui mènent des guerres pour dominer les marchés mondiaux et assurer leurs bénéfices.

Dr. Milly Thoolen
Médecine pour le Peuple
Genk

Arrêtez les contrôles racistes !

Tous les jours, en passant par le Centre de Communication Nord, les nouveaux bâtiments de la gare du Nord à Bruxelles, je vois des gendarmes qui contrôlent des Africains ou autres "non-

Belges". Mercredi passé, mon train avait du retard, j'avais donc le temps de réagir enfin. Un Africain est coincé par quatre gendarmes, une carte d'identité en main. Je demande : «Vous voulez que je téléphone à un avocat ?» Lui : «Téléphonez à l'ambassade du Sénégal, s'il vous plaît.» Le gendarme : «Madame, partez d'ici, cela ne vous regarde pas. — Je suis Belge, j'ai des droits, lui n'en a pas, je veux l'aider. — Donnez-moi votre carte d'identité ! — Je ne dois pas la donner !» J'ai été amenée de force par deux gendarmes dans leur bureau. J'aurai peut-être un procès ! C'est ainsi que la gendarmerie prétend s'occuper de choses importantes et arrêter des criminels dangereux ! Au commissariat, j'ai pu entendre les propos suivants : «Ce n'était même pas sa carte d'identité !» J'ai entendu, en effet, ce pauvre naïf dire : «Un ami a voulu m'aider.» «Ces gens-là viennent ici avec des faux papiers, ils font du trafic et tuent notre économie. C'est pour cela que ça va mal ici.» «Au lieu d'aider la gendarmerie, on la critique et on ne la laisse pas faire son travail. Nous ne sommes pas des rexistes.» «Il y a des quartiers à Bruxelles, à Molenbeek, à St Gilles, où, dès qu'on entre, c'est l'émeute, on reçoit des pavés...» «Si tu veux travailler pour les droits de l'homme, va en Turquie.» Tout près du CCN, se trouve le tout nouveau bâtiment de la police des étrangers. Il y a souvent des gens qui cherchent à en sortir. Mais la gendarmerie veille ! Pas sur nos enfants ni sur nos petits biens, mais sur ces "dangereux terroristes" que sont tous ces étrangers. Chers collègues navetteurs, ayons le courage de nous arrêter et de sortir ces êtres humains des griffes de ces gardiens de l'Europe blanche. Montrons que nous n'approuvons pas.

Une navetteuse
de la gare du Nord

PARTI du TRAVAIL de BELGIQUE

Le PTB est un parti unifié, rassemblant des travailleurs belges et immigrés, en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Il lutte contre le capitalisme et l'impérialisme et intègre la science générale du marxisme-léninisme dans sa pratique concrète, pour définir sa stratégie de la révolution socialiste en Belgique.

Contre qui le PTB se bat-il ? Le PTB combat le grand capital : banques, holdings, multinationales. Les moyens de production sont leur propriété privée et la société est régie selon leur soif de profit. Ils sont la cause de l'exploitation, de la misère et de la montée du fascisme. Le PTB combat l'appareil d'Etat capitaliste qui garantit la dictature du capital contre le travail. Cet Etat transfère aux capitalistes des milliards puisés dans les poches des travailleurs. Sa gendarmerie est la milice privée du patronat.

Que veut le PTB ? Le PTB veut l'expropriation sans indemnisation des grands capitalistes : leurs moyens de production doivent devenir la propriété collective des travailleurs. L'économie doit être planifiée suivant les besoins de la population travailleuse. Le PTB veut la destruction de l'appareil d'Etat capitaliste et la constitution d'un Etat socialiste, prenant appui sur les masses travailleuses.

Le tiers monde. Les puissances impérialistes ont amassé une gran-

de partie de leurs richesses en pillant le tiers monde. Le PTB soutient les mouvements révolutionnaires qui se battent pour l'indépendance, la démocratie populaire et le socialisme.

L'impérialisme c'est la guerre. La concurrence entre les Etats Unis, le Japon et l'Europe s'accroît. L'Allemagne rêve d'un quatrième Reich : elle renforce son hégémonie au sein de l'Union européenne. Les puissances impérialistes s'unissent pour opprimer le tiers monde. Ils y mènent des agressions militaires sous le couvert du «droit d'ingérence». En Europe de l'Est aussi, les interventions militaires sont appelées à se multiplier. Le PTB dit non à l'impérialisme européen, non à l'Europe allemande.

L'expérience historique du socialisme. Le PTB s'inspire de l'expérience historique du mouvement communiste international : la révolution d'Octobre en Russie, dirigée par Lénine ; la construction du socialisme sous la direction de

Staline ; la révolution chinoise dirigée par Mao, qui a ouvert la voie socialiste dans le tiers monde. Depuis Krouchtchev, le révisionnisme a miné petit à petit la base socialiste de l'URSS. Il a liquidé les principes fondamentaux du pouvoir de la classe ouvrière. L'économie soviétique s'est effondrée ; le parti s'est coupé des masses. La restauration du capitalisme sauvage en ex-URSS a été l'aboutissement de cette politique révisionniste.

Le mouvement communiste. Le PTB se prononce pour l'unité du mouvement communiste international sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien. Les travailleurs du monde entier ne forment qu'une seule classe. Ils doivent s'unir contre l'impérialisme et le capitalisme.

Fonds de soutien.
001-1151486-75, PTB-Bruxelles

Adresses de contact

Secrétariat national. Bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles (02)513 77 60 fax: (02)513 98 31 • **Secrétariat national Rebelle.** Bd M. Lemonnier 171, boîte 11, 1000 Bruxelles (02)513 10 95 • **Anvers.** Van Arteveldestraat 5, 2060 Antwerpen (03)225 28 93 • **Bruges.** Ezelstraat 36, 8000 Brugge (050)33 42 07 • **Bruxelles.** Bd M. Lemonnier 171 bte 2, 1000 Bruxelles (02)513 77 60 • **Charleroi.** 21 rue Zénobe Gramme, 6000 Charleroi (071)32 45 65 • **Courtrai.** Sint Denijsstraat 78, 8500 Kortrijk (056)21 75 30 • **Deurne.** St-Rochusstraat 59, 2100 Deurne (03)322 30 27 • **Gand.** Zondernaamstraat 50, 9000 Gent1 (09)224 39 01 • **Genk.** Keinkesstraat 5, bus 12, 3600 Genk (089)36 28 90 • **Hasselt.** Waterleliestraat 32, 3500 Hasselt, (011)21 03 11 • **Herstal.** Avenue Ferrer 26, 4040 Herstal (04)264 73 33 • **Hoboken.** Oudestraat 34, 2660 Hoboken (03)828 02 43 • **Liège.** Rue Mathieu Laensberg 20, 4000 Liège (04)228 09 49 • **Louvain.** Kapucijnenvoer 139, 3000 Louvain (016)22 06 83 • **Malines.** Hanswyckstraat 64, 2800 Mechelen (015)42 06 66 • **Marcinelle.** Rue de la Babotterie 87, 6001 Marcinelle (071)47 64 96 • **Mons.** Rue de la Mottelette 18, 7033 Cuesmes (065)31 85 08 • **Namur.** Chaussée de Louvain 584, 5020 Champion (081)20 03 42 • **St-Niklaas.** Moerlandstraat 7, 9100 St-Niklaas (03)777 15 88 • **Schaerbeek.** La Clé Chaussée de Haecht 276, 1030 Bruxelles (02)245 98 50 • **Seraing.** Rue C. Lemonnier 112, 4100 Seraing (04)337 70 41 • **Turnhout.** Patrijzenstraat 22, 2440 Geel (014)58 67 24 • **Vilvorde.** Spiegelstraat 15, 1800 Vilvorde (02)251 88 69 • **Zelzate.** Groenplein 19, 9060 Zelzate. (09)344 92 44

solidaire

171 bd Lemonnier, 1000 Bruxelles
☎ (02)513 66 26 • Fax: (02)513 98 31 - EMail : solidaire@gn.apc.org

Rédacteur en chef: Kris Merckx

Editeur responsable: Marie-Rose Eligius

Tarifs des abonnements:	1 an	6 mois	3 mois
Belgique:	1600 FB	850 FB	425 FB
Etudiant, chômeur, +60 ans*	1200 FB	650 FB	325 FB
Soutien	3000 FB	1500 FB	750 FB
Europe:	1950 FB	1000 FB	550 FB
	340 FF	175 FF	95 FF
Sous enveloppe:	+200 FB	+100 FB	+50 FB
	+36 FF	+18 FF	+9 FF
Autres:	2750 FB	1400 FB	750 FB
	475 FF	240 FF	130 FF

Belgique: compte en banque 001-0728997-21

Etranger: compte chèque postal: 000-1666959-14

* Joindre carte d'étudiant, de chômeur ou pièce d'identité.

Abonnement à l'essai gratuit

Découpez ce bon et renvoyez-le à
Solidaire-Promotion, 171 bd Lemonnier, 1000 Bruxelles

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Age: _____ Entreprise/Ecole: _____

- Envoyez-moi 5 numéros gratuitement et sans engagement.
 Je désire m'abonner. Envoyez-moi les formulaires nécessaires.

Les demandeurs d'asile sont privés de soins élémentaires

Le gouvernement limite les soins pour chasser les sans-papiers

Les sans-papiers n'ont droit qu'à une aide médicale urgente. Pour les soins courants, un patient sans papiers ne peut se rendre que chez un médecin qui le soigne gratuitement. Mais de nombreux médecins ou hôpitaux leur refusent même des soins urgents parce que certains CPAS refusent d'en rembourser les frais.

Eddy Maes

«Élise erre depuis près de deux ans. Elle ne peut se payer un loyer et manger à sa faim. Logique donc qu'elle connaisse des problèmes de santé et que, de temps en temps, elle doive reprendre des forces à l'hôpital», raconte le docteur Lieve Seuntjens de Médecine pour le Peuple, à Deurne. Dans la maison médicale, les soins aux sans-papiers ont enregistré une forte augmentation ces dernières années. Élise a 35 ans. Elle est arrivée ici au début des années 90. Au début, elle avait un permis de séjour et recevait l'aide du CPAS. Il y a deux ans, sa demande d'asile a été rejetée et elle a reçu l'ordre de quitter le pays. Sans aide financière, sans logement, elle loge chez des amis ou des connaissances. De temps en temps, elle va prendre un repas après d'organisations humanitaires. «L'accompagnement médical des sans-papiers recouvre plus que le seul aspect médical. Donnez-lui un toit à Élise et un revenu convenable, et beaucoup de ses problèmes de santé seront résolus», conclut le docteur Seuntjens.

Wilfried Wegsteen, du refuge San

Damiano à Schaerbeek, a dû payer de sa poche le traitement de sans-papiers malades du Sida. Un demi-million de francs. Un jour, il s'est rendu à l'hôpital avec un Nigérian pour un accompagnement psychologique. On a accepté de l'aider qu'après qu'il ait signé une déclaration selon laquelle il prenait les frais à sa charge. (1)

L'aide médicale seule ne suffit pas

Pour le docteur Seuntjens, ce cas prouve aussi que l'aide médicale seule ne suffit pas. Elle donne l'exemple de Yuksel, réfugié politique qui attend d'être reconnu depuis des années. Dans son pays, il a été emprisonné et torturé. Certains de ses proches ont été assassinés sous ses yeux. Au début de son séjour en Belgique, il avait le mal du pays et était très angoissé, surtout lors de contacts avec la police. Quand sa demande a été refusée, il s'est effondré. Il ne pouvait plus sortir seul. Il oubliait tout le temps ce qu'il était en train de faire. Il ne pouvait travailler et était donc sans revenus. Et il faisait des cauchemars terribles. Lieve



Le docteur Lieve Seuntjens, de Médecine pour le Peuple à Deurne : «Les sans-papiers n'ont pas seulement besoin de soins médicaux, c'est toute leur situation qui doit être régularisée.»

Seuntjens : «C'est dans cet état qu'il s'est présenté à la consultation, après trois ans de séjour illégal. Nous avons recherché une

aide psychologique dans sa langue. Il a subi des examens médicaux complets. Un accompagnement psychologique de longue

durée est essentiel pour contrôler ses angoisses.» S'agit-il ici d'aide médicale urgente ? Pour le docteur Seuntjens, la frontière entre les problèmes médicaux, économiques et psychologiques des demandeurs d'asile est vraiment fragile. «Les angoisses, l'insécurité relative au séjour, à la situation financière et à l'avenir sont dominantes dans le diagnostic. C'est la conséquence de leur clandestinité. C'est pourquoi même une description large de l'aide médicale urgente ne suffira pas. Aussi exigeons-nous la régularisation de tous les clandestins.» Le nouveau projet d'arrêté royal du secrétaire d'Etat Jan Peeters ne trouve pas grâce aux yeux du docteur Seuntjens. Non seulement la définition de l'aide médicale urgente reste vague, mais l'article 2 précise explicitement que «le remboursement des frais d'aide médicale urgente est limité à l'aide qui revêt un caractère exclusivement médical. L'aide financière, le logement ou d'autres aides sociales en nature n'entrent pas en ligne de compte pour le remboursement.» Le docteur Seuntjens se fâche : «Le véritable objectif de la loi Vande Lanotte est de tracasser au maximum les gens qui fuient la misère, la guerre et la pauvreté, de leur rendre la vie impossible ici. Voilà pourquoi Médecine pour le Peuple exige le retrait de la loi Vande Lanotte, la régularisation de tous les clandestins et les soins de santé gratuits pour tous.»

1. De Morgen, 22 août 1996.

L'aide médicale aux sans-papiers reste limitée

Le gouvernement reste sourd à l'appel des médecins

Eddy Maes

Le secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, Jan Peeters (SP), vient de préparer un nouvel arrêté royal (AR) sur l'aide médicale urgente. Cet AR résulte du débat sur la loi Vande Lanotte au Sénat. Les pressions contre le projet de loi étaient surtout le fait de quelques sénateurs CVP et PSC. Ils ont été remis au pas par le premier ministre Dehaene, qui leur a promis d'étendre la notion d'"aide médicale urgente" via un AR et de garantir que les sans-papiers ne pourront pas être arrêtés à l'hôpital.

En août, le secrétaire d'Etat présente un premier projet. Entre-temps, à l'initiative du Centre pour les Minorités Ethniques et la Santé, du Centre flamand pour l'Intégration des Immigrés, du Centre de Concertation Intégration Immigrés et du Point de

soutien des accompagnateurs des personnes à bout de procédure, une cinquantaine de médecins généralistes lancent un appel à tous les médecins et organisations de médecins flamands. Ils y dénoncent l'attitude du gouvernement envers les problèmes de santé des demandeurs d'asile et des sans-papiers. Ils rejettent «la limitation de l'aide médicale à l'aide urgente» comme étant «une forme moralement inacceptable d'exclusion» : «De facto, ceci signifie que tout soin destiné à prévenir des situations urgentes et critiques est rendu impossible. Il en va ainsi par exemple des soins prénataux, des soins en maternité, des soins chroniques et de la revalidation.» (1)

Le secrétaire d'Etat Jan Peeters ne parvient pas à calmer les esprits et revoit sa copie. Le 14 septembre, *De Morgen* titre «Les personnes à bout de procédure bénéficient de

l'aide médicale.» C'est crier victoire trop tôt. Le secrétaire d'Etat précise dans une seconde version de son AR (article 1) que l'aide médicale urgente «peut couvrir un large éventail de soins de nature tant préventive que curative» mais ici aussi, la description de l'aide médicale urgente reste vague. Par ailleurs, c'est toujours le CPAS qui détermine s'il va ou non rembourser. Dans la pratique, il est apparu que, dans certaines circonstances, certains CPAS refusent de rembourser les frais médicaux au médecin ou à l'hôpital. De ce fait, de plus en plus de médecins et d'hôpitaux (surtout privés) refusent de traiter les sans-papiers. Les CPAS peuvent demander le remboursement de ces soins médicaux au ministère de la Santé publique. Ils doivent dans ce cas prouver, certificats médicaux à l'appui, que les soins étaient urgents et nécessaires et présenter

les documents d'où il ressort qu'ils ont bien tenté par tous les moyens de récupérer les frais auprès du patient. Il faut alors en moyenne encore plus d'un an avant que ces frais soient remboursés au CPAS. Aussi, bon nombre de médecins et

d'assistants sociaux qui ont affaire à des clandestins voient, à juste titre, peu d'amélioration dans la situation de ces personnes.

1. De huisarts, 21 août 1996, p.3

La jeunesse de Termonde affiche la couleur

Anti-Fara (comité antifasciste et antiraciste) et Objectif Termonde ont organisé une soirée antifasciste le 7 septembre. Plus de 300 jeunes, dont une trentaine d'immigrés, étaient de la partie.

Chaque jour, les jeunes du comité ont distribué des tracts aux écoles. Ils ont été confron-

tés à des rumeurs selon lesquelles une cinquantaine de skinheads allaient venir troubler la fête. Ces rumeurs provenaient surtout des milieux de droite, mais ont été reprises par la police et la gendarmerie.

Dans la région, le succès de cette soirée a créé la surprise. A renouveler !